TRAVAILLEURS

Parti pour une alternative communiste P.A.C.

Mensuel – N°36 – Novembre 1986 – 12,0

ISSN 0754-281 X

PROCHE-ORIENT

CODE DE NATIONALITÉ

DOSSIER CODE DE NATIONALITÉ

Le Conseil d'Etat vient de signifier un avis négatif sur deux points essentiels du projet gouvernemental de réforme du Code de nationalité : la suppression de l'article 44 du Code actuel, suppression qui exclurait de l'acquisition de plein droit à la nationalité française les enfants d'étrangers nés en France et qui y résident et la suppression de cette acquisition par mariage avec un(e) Français(e) après six mois de vie commune. D'autres institutions politiques et religieuses — l'Eglise catholique, le Haut conseil de la population et de la famille — se sont également prononcées contre une réforme du Code actuel. Le gouvernement passera-t-il outre pour appliquer la plate-forme électorale RPR-UDF et parachever ainsi son dispositif anti-immigré? Il faut le redouter.

La gravité de l'enjeu impose d'amplifier la mobilisation qui s'amorce et de la nourrir d'éléments précis qui fassent pièce aux arguments racistes et xénophobes avancés par la droite et l'extrême-droite. Elle invite aussi à réfléchir sur notre société, sur celle que souhaitent tous ceux et toutes celles qui vivent dans ce pays : ouverture de possibilité de la double nationalité, mise en place d'un «code de citoyenneté» distinct de la nationalité, participent d'un débat de société qui concerne Français et immigrés. Pour en traiter comme pour saisir l'ampleur de l'attaque gouvernementale, Travailleurs *a interrogé des militants pleinement investis sur cette question : militants d'associations immigrées, de jeunes issus de l'immigration et de la Ligue des droits de l'homme. Leurs réponses ont précédé le dépôt du projet devant le Conseil d'Etat. Elles sont néanmoins très précieuses pour cerner les contours et la gravité de la question. La revue* Après-demain *(juillet-septembre 86) de la LDH, sur le thème* "Devenir Français", *fournit également d'utiles indications et analyses.*

>>>><<<<

Quel est l'essentiel de la réforme gouvernementale? Le cœur du projet tient à la suppression de l'article 44. S'il est adopté, les enfants de parents étrangers nés en France et qui y résident devront réclamer la nationalité française et ne l'obtiendront qu'à des conditions très restrictives. En effet, les cas d'empêchement (nouvel article 79) sont multipliés et contraignants (pas de condamnations); ils sont parfois laissés à l'appréciation subjective de «l'autorité compétente» française : l'un des cas d'empêchement serait le *«défaut d'assimilation»* notamment par *«connaissance insuffisante de la langue»*. La procédure prévue est longue et se clot par un serment public devant le juge d'instance dont les termes sont soit inutiles — le *«respect des lois»* n'est-il pas exigé de tout résident en France? — soit scandaleux : la *«fidélité à la Constitution»* ne saurait être imposée puisqu'il s'agit d'un texte susceptible d'être modifié par l'action des citoyens. Autre point sensible du projet gouvernemental : les conjoints étrangers de Français devront recourir à la procédure de naturalisation, longue, aléatoire et soumise au pouvoir discrétionnaire du gouvernement.

PRÉTEXTES ET MAUVAISES RAISONS...

Le projet prétend *«éviter d'intégrer des personnes qui ne le souhaitent pas ou n'en ont pas conscience»*. Il serait ainsi plus respectueux de la liberté individuelle en promouvant «l'acte volontaire» contre «l'automaticité». L'argument est fallacieux car le Code actuel donne la possibilité à chaque enfant d'étrangers né en France de décliner la nationalité française à sa majorité : on estime à 1 000/1 500 jeunes qui la déclinent chaque année sur 17000 qui l'acquièrent à 18 ans en raison de l'article 44.

Cette opposition entre «automaticité» et «liberté» introduit un faux débat. L'enfant de Français ne devient-il pas **automatiquement** Français? Dans d'autres législations, aux Etats-Unis par exemple, tout individu né sur le sol américain devient Américain (jus soli). Est-il moins «national» qu'un Espagnol ou un Allemand dont la nationalité ne s'acquiert que par la filiation (jus sanguini)? Tous les systèmes impliquent une automaticité. S'il est fidèle à sa logique, ce gouvernement imbu de «libéralisme» devrait exiger une déclaration de nationalité et un serment à **tous** les jeunes de 18 ans quelle que soit la nationalité de leurs parents! On tombe dans l'absurde quand on ne reconnaît pas cette évidence, des millions de fois démontrée par la pratique : être né et avoir vécu dans un pays créent des liens aussi forts avec ce pays que la circonstance d'être né de parents en ayant la nationalité. Le gouvernement n'a d'ailleurs pas été au bout de son raisonnement puisqu'il a conservé l'article 23 du Code qui donne la nationalité française à un enfant né en France dont l'un des parents y est né lui-même (double jus soli) – (1)

Le projet prétend aussi faire obstacle à des *«actions frauduleuses»*. Il vise là l'acquisition par mariage et les fameux «mariages blancs» dont l'existence et l'ampleur ont été complaisamment et abusivement grossies par la presse de droite et d'extrême-droite. L'acquisition par mariage n'est pas «automatique» : elle nécessite une déclaration; une loi du 7 mai 84 en a restreint les conditions et ne laisse pas de

place à la fameuse «fraude». C'est encore un mauvais procès qu'instruit là le gouvernement. Il y a de 10000 à 14000 acquisitions par mariages chaque année. 20 à 30000 fraudeurs donc? De fait, le projet gouvernemental prend en cible l'ensemble des mariages mixtes.

...ET MOTIFS VÉRITABLES

Ces attendus gouvernementaux cachent mal ses motivations discriminatoires et xénophobes. Voilà plusieurs années que la presse de droite, nombre de parlementaires RPR et UDF et le Front national tout entier claironnent les vraies raisons de la «réforme» : l'acquisition «facile» et «frauduleuse» de la nationalité française mettrait en péril l'identité française! C'est la thèse de «l'invasion démographique du Sud» sur le Nord menacé, chère à Poniatowski et à Le Pen. Les chiffres démentent ces assertions. Il y a environ 40000 acquisitions volontaires par an : naturalisations en baisse (13000 en 84 contre 20000 en 79), mariages, déclarations souscrites avant 18 ans. Lors du recensement de 82, 1,4 million de personnes (2,63% de la population) avaient acquis la nationalité par naturalisation ou déclaration. Quant aux acquisitions dites «automatiques», elles sont de l'ordre de 60 à 80000 chaque année. Ce chiffre est minime en rapport avec le nombre annuel de naissances — 800000 — et le nombre global d'étrangers résidant en France.

De fait, au-delà de la démagogie quant à la prétendue acquisition facile et frauduleuse de la nationalité, il y a la poursuite de l'attaque contre la population immigrée engagée par la loi «entrée et séjour» du 9 septembre et les autres lois sécuritaires (contrôles d'identité, loi antiterroriste, etc.). Le projet vise à maintenir et à structurer une population immigrée de «seconde zone» ne disposant d'aucune sécurité, en butte aux discriminations et à la menace constante de l'expulsion, enfermée dans un ghetto juridique qui la fragilise, la déstabilise et la marginalise. Les jeunes de la «seconde génération» sont directement pris en cible, eux qui ont manifesté ces dernières années, leurs capacités multiples de créativité, d'invention, d'enrichissement, d'organisation au sein de la société française.

Déjà, parmi les 1800 expulsés récents dont s'est vanté Pasqua, se sont trouvés en bas de la passerelle d'un avion quelques jeunes ne parlant que français, n'ayant des attaches qu'en France, dans un pays étranger pour eux. L'ensemble du dispositif anti-immigré, Code de nationalité compris, procède d'une logique d'apartheid pour les immigrés et leurs enfants et relève d'une conception de la société profondément inégalitaire et discriminatoire sur fond de racisme et de néo-colonialisme.

HIER ET DEMAIN...

Beaucoup de juristes l'ont souligné : le projet constitue une **rupture** significative avec un principe ancien du droit français qui associe jus sanguini et jus soli. Ce dispositif s'est mis en place au XIX^e^ siècle pour résoudre les problèmes démographiques et militaires d'une «France d'enfants uniques», la première en Europe à connaître l'affaissement démographique amplifié au XX^e^ siècle. Il porte aussi l'empreinte du droit colonial fondé sur la notion d'«*assimilation*» ; les mêmes attendus idéologiques colonialistes — population dite «peu évoluée» et «dangereuse» pour la «civilisation», occidentale s'entend — qui ont alors conduit à en faire des «nationaux», poussent aujourd'hui à les exclure de ce «bénéfice»!

Mais contradictoirement, le droit français de la nationalité a inscrit aussi une pratique où la nationalité vient enregistrer une appartenance durable à une société, en continuité de la Révolution de 1789 qui décida que «*sont citoyens français ceux qui, nés en France d'un père étranger, ont fixé leur résidence en France*». Au XX^e^ siècle, seul le régime de Vichy a totalement inversé cette tradition. Sinistre référence! Si le jus sanguini avait été le seul principe d'acquisition de la nationalité française, combien de Français ne le seraient pas aujourd'hui, puisqu'on estime à 25% le nombre de Français ayant un grand-parent étranger. Un ultime argument des partisans de la «réforme» du Code est de différencier l'immigration d'entre-deux-guerres européenne, catholique et aisément intégrable et l'immigration actuelle, maghrébine, africaine et musulmane, suscitant le rejet. C'est un vrai mythe historique : l'immigration d'entre-deux-guerres rencontra bien des rejets et discriminations et l'intégration fut à bien des égards plus lente et plus difficile (hormis pour les réfugiés) que l'insertion active des Beurs à la société française (²).

De fait, l'évolution historique est allée à l'inverse du projet gouvernemental : les immigrés par leur mobilisation ont gagné des droits presque égaux sur les lieux de travail et le droit d'association. L'égalité des droits politiques, en particulier le droit de vote, pour tous ceux qui travaillent et résident durablement en France, est l'aboutissement **nécessaire** de cette évolution. Dans un monde où la mobilité et les migrations se sont accrues, un nouveau «code de citoyenneté» qui garantisse l'égalité des droits sans pour autant nécessiter l'adoption de la nationalité parfois vécue comme une perte d'identité, s'impose-t-il? Ou bien faut-il ouvrir la possibilité de «double nationalité» ou d'autres formules encore? Sur ce point, laissons la parole à d'autres tout en réaffirmant que toute solution positive passe par **la mise en œuvre de l'égalité des droits** et dans l'immédiat par la mobilisation contre le projet gouvernemental.

Camille GRANOT

(¹) La suppression de l'article 23 aurait rendu impossible la preuve de leur nationalité française pour un bon nombre de rapatriés d'Algérie!

(²) cf l'article de l'historien René Galissot dans *Après-demain*

Un responsable du CAIF

Le projet de code : «Un esprit raciste, discriminatoire et élitiste»

■ **Un des responsables du CAIF — Conseil des associations d'Immigrés en France — qui s'est toujours préoccupé des questions juridiques, donne ici en réponse à nos questions, son appréciation sur l'orientation de la législation mise en place par l'actuel gouvernement concernant l'immigration et en premier lieu sur ce qui se prépare en matière de Code de nationalité.**

C'est avant tout une affaire «franco-française» : elle concerne d'abord les autorités françaises et leur capacité à gérer les questions intéressant le développement de la société, son ouverture, en France.

Ce que nous constatons, c'est que le pouvoir actuel est en train de mettre en œuvre un mécanisme de verrouillage de toute évolution sociale et culturelle de la société. Car il croit — et nous pensons que c'est erroné — qu'en érigeant des lois rendant difficile l'accès au statut légal du citoyen, on peut empêcher un enfant né de parents étrangers mais éduqué en France, dans la culture française, imprégné de l'environnement culturel français, d'être Français, de penser qu'il l'est.

Le projet sur la nationalité, comme la loi sur l'entrée et le séjour, comme l'arsenal Chalandon (traitant des problèmes de la société par des mesures répressives et policières) montrent que ce gouvernement n'a rien à proposer et croit qu'il va résoudre ainsi des questions qui nécessitent bien autre chose que des mesures policières.

Car les immigrés font bel et bien partie de la société, sont durablement installés; ce ne sont plus des individus venant chercher du travail : ils sont devenus des sujets actifs sur tous les problèmes politiques, culturels, sociaux. Les attaches qui les lient à la société se sont multipliées, par les enfants à l'école, dans la cité, bien au-delà de l'usine.

Ce projet de code empêcherait toute acquisition automatique — par naissance, mariage — de la nationalité. Etre né et élevé en France ne suffirait plus pour être Français. Si on avait appliqué cela avant, combien seraient les Français aujourd'hui?

Cet esprit raciste, discriminatoire, élitiste, qu'on trouve dans la loi sur l'entrée et le séjour, existe avec la procédure déclarative pour la nationalité. C'est pour l'immigré le «chemin de croix», l'allégeance à l'ordre établi pour toute sa vie.

■ **A l'appui de cette idée, le responsable du CAIF commente quelques passages de la circulaire du 17 septembre, signée Pasqua, en application de la loi du 9 septembre, sur l'entrée et le séjour.**

Le droit d'entrée est au sens propre mis entre guillemets : suppression de «droit» d'entrée, rétablissement du visa, y compris pour les résidents. Il faut en plus s'assurer de la pertinence des motifs invoqués. C'est tout à fait contraire à la liberté de circulation sur laquelle le gouvernement fait par ailleurs grand bruit à propos des pays de l'Est.

Les possibilités de refuser la carte de résident sont étendues et généralisées. Nous avons repéré par exemple que des parents d'enfants français et les conjoints de Français qui sont non-expulsables et non reconductibles à la frontière (sauf atteinte grave à l'ordre public) peuvent se voir refuser la carte de résident, ce qui crée une nouvelle catégorie de clandestins... légaux! Les parents dans cette situation sont plusieurs dizaines de milliers.

Autre point : la circulaire indique que «*les condamnations prononcées avant la date d'application de la loi du 9 septembre 1986 pourraient être prises en considération*» pour refuser la carte de résident, ce qui est contraire au principe de la non-rétroactivité des lois. Autrement dit, la circulaire appelle allègrement à violer la loi!

■ **Dans une telle situation, qu'en est-il des expulsions?**

Elles sont nombreuses, totalement arbitraires. Elles touchent surtout les jeunes : par exemple les jeunes sortant de prison et n'ayant pratiquement jamais vécu dans leur pays d'origine et qui ne se sentent pas d'attache avec lui. Les immigrés sont très inquiets, même s'ils ne saisissent pas toujours l'ampleur et la gravité de la situation. ■

Henri LECLERC
Président de la Commission nationale immigration
de la Ligue des droits de l'homme

« Une nouvelle forme de citoyenneté »

■ **La loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers est un volet essentiel du dispositif sécuritaire du gouvernement Chirac. Quelle analyse en fait la Ligue des droits de l'homme?**

Dans son discours-programme, Chirac avait fort maladroitement relié immigration et insécurité, reprenant par là les thèmes de Le Pen. Il allait même plus loin puisqu'il disait qu'il y avait des problèmes d'identité nationale, soulevant non seulement les problèmes des conditions administratives de séjour des étrangers en France mais aussi les problèmes de nationalité. En fait, le gouvernement a présenté les lois de façon séparée, les lois sécuritaires par le ministre de la Justice, celle sur l'immigration par le ministre de l'Intérieur.

On ne va pas reprendre l'analyse des lois sécuritaires et de leurs dangers. De nombreuses dispositions sont inquiétantes, en particulier avec les vérifications d'identité qui portent atteinte aux libertés individuelles, la police disposant d'un droit absolu de contrôle des citoyens. On trouve dans ce contrôle généralisé de la population l'articulation avec la loi concernant les étrangers. Cette loi se résume finalement dans la création pour l'ensemble de la population immigrée d'un état d'insécurité. Chaque immigré se trouve soumis à l'arbitraire gouvernemental. On rejoint là ce qui a été à la racine de l'appel à l'immigration : l'insécurité administrative des immigrés en faisait des gens plus facilement utilisables quant aux conditions de travail et à la malléabilité que la classe ouvrière française avec ses traditions. On en revient aujourd'hui à cette situation en retirant aux immigrés toute garantie judiciaire. La France est le seul pays où une décision d'expulsion peut être prise sans aucune garantie judiciaire. Les recours administratifs sont tout à fait aléatoires et n'aboutissent que longtemps après.

La loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers a entraîné une opposition plus importante que celles sur la sécurité parce que la réaction est d'ordre moral en même temps que politique. Un certain nombre de gens ont accepté de dépasser leurs clivages habituels parce qu'ils ont senti que cela relevait de la conception même de la démocratie. Il y a eu une convergence large sur l'appel lancé à l'initiative de la LDH : les autorités morales et religieuses, l'ensemble des associations de solidarité avec les immigrés, tous les partis démocratiques de gauche, ont accepté de signer cet appel, et de le signer ensemble, ce qui est notable dans la situation actuelle.

■ **Comment s'articule le projet de réforme du Code de nationalité?**

C'est tout à fait lié. Il faut constater qu'aujourd'hui sont en situation d'immigration des immigrés et des Français, car toute la seconde génération est, sur le plan de son rapport à la société, dans une situation proche de celle des immigrés pour des raisons culturelles, familiales, sociales. Il n'est pas étonnant qu'après s'être attaqué aux conditions de séjour des immigrés pour les mettre en état permanent d'insécurité juridique, on essaie d'empêcher l'accès à la nationalité française à des gens qui sont véritablement Français. Cela pose des problèmes tels que les avant-projets que nous avons vus jusqu'à présent ne sont pas encore formalisés en tant que projet de loi.

L'attaque porte essentiellement sur deux points. L'un, sur lequel ils sont très fermes, concerne l'acquisition actuellement automatique de la nationalité française sous la double condition de naissance et de résidence. Ce qui est scandaleux, c'est le morceau de bravoure, la main sur le coeur, mettant en avant l'argument selon lequel ne doivent pas devenir Français ceux qui ne l'ont pas voulu. C'est ridicule. Que ce soit le «jus sanguini» ou le «jus soli», la filiation ou le lieu de naissance, les gens qui ont une nationalité ne l'ont pas choisie, à part les naturalisés, et encore. En fait, la volonté est que les gens de la deuxième génération soient le moins possible Français. Le second point, de même nature, concerne l'accession à la nationalité par le mariage. Il semble qu'ils soient un peu plus fragiles dans leurs conceptions sur ce sujet.

■ **L'actuel Code de nationalité a ses racines historiques et culturelles. S'agit-il de le défendre ou de réfléchir à d'autres propositions?**

L'aspect historique est développé dans le dernier numéro d'*Après-demain* (*). Le Code de nationalité s'est fait de bric et de broc, en parallèle avec les besoins de flux migratoires liés aux conditions économiques. Quelle conception avoir de la nationalité? Cela concerne en fait à la fois nationalité, identité et citoyenneté. A la Ligue des droits de l'homme, nous avons attaqué le problème de ce rapport citoyenneté/nationalité en posant la question du droit de vote des immigrés aux élections locales. Le Congrès de 1980 s'était prononcé en faveur de ce droit de vote, plus particulièrement aux élections locales, mais aussi dans sa totalité. Dans la situation actuelle, un droit de vote généralisé, c'est-à-dire une citoyenneté absolue fondée sur la résidence, me semble un problème théorique, mais cela a l'avantage de faire réfléchir sur la question de la nationalité. Mais les choses étant comme elles sont, ce n'est pas un problème à l'ordre du jour. Cela suppose une réforme absolue de la Constitution, dans ses principes fondamentaux. Par contre, le problème du vote des immigrés aux élections locales est de nature différente. C'était une des 110 propositions de François Mitterrand. Il a repris position devant le Congrès de la LDH en 1985, tout en ajoutant que l'état de l'opinion n'est pas satisfaisant sur ce point, ce qui était juste, mais insuffisant, il en était de même pour l'abolition de la peine de mort.

La question qui se pose est de savoir si les immigrés ont, du fait de leur résidence, un droit d'expression démocratique. On peut constater qu'ils ont conquis un certain nombre de droits : le droit du travail dans son ensemble, mais aussi le droit de représentativité sur les lieux de travail. Depuis le Front populaire et surtout la Libération, il existe une forme d'expression démocratique fondée sur le lieu de production : délégués du personnel, comités d'entreprise, élections Sécurité sociale... Cela se retrouve dans de nombreux organes qui participent en fait à la vie démocratique de la nation. De Gaulle l'avait bien vu puisque son projet de réforme de la Constitution de 1969, celui sur lequel il est tombé, modifiait le Sénat en lui donnant une représentation non seulement des collectivités territoriales, mais aussi des collectivités économiques. Il y avait là préfiguration de quelque chose.

Sur le lieu de résidence, surtout avec la régionalisation et la décentralisation, s'expriment des formes démocratiques qui concernent essentiellement la vie quotidienne. Même à ce niveau-là, les immigrés ne sont pas totalement exclus. Lorsqu'il y a des représentations de locataires dans les cités, lorsqu'il y a des copropriétés, les étrangers participent de la même façon que les Français. Au niveau de la commune, il n'y a aucun argument valable pour rejeter la participation de tous les résidents et la limiter aux Français. Cela nous a amenés à penser qu'il y avait une conception de la citoyenneté, de l'expression démocratique, qui rendait nécessaire de poser le problème du droit de vote. Il s'agit de l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté qui serait fondée sur la résidence et n'exigerait plus la nationalité.

Cela pose également un problème constitutionnel puisque les collectivités locales participent aux élections sénatoriales. Nous avons fait un projet. Je crois que le débat sur la nationalité ne devrait pas faire l'économie du débat sur la citoyenneté. Plutôt que de discuter uniquement sur le fait de savoir si ce sont des nationaux, il s'agit de savoir s'ils ont des droits, en particulier un certain nombre de droits civiques.

Pour le reste, il faut améliorer le Code, en particulier sur les problèmes de naturalisation, qui ne doit pas être entièrement administrative, mais comporter l'exercice du droit de la défense. L'acquisition automatique de la nationalité française, avec possibilité de rejet peut se discuter. Mais c'est beaucoup plus simple et sain. Car nous nous trouvons en face de gens, ceux de la seconde génération, qui ne seraient pas nationaux pour une seule raison, leur origine sanguine. Mais en fait, ils sont Français, sauf à faire de la religion un fait de non-nationalité.

La réforme du Code de nationalité va permettre un débat en profondeur. Nous n'allons pas seulement nous opposer à un certain nombre de choses. Pour les lois concernant la sécurité, nous étions dans une situation telle que les gens étaient prêts à accepter un peu n'importe quoi. Tout discours de protection des libertés face au discours sécuritaire avait du mal à passer. Sur l'immigration, nous avons rencontré un écho plus large parce qu'il y avait un problème fondamental de droits de l'homme qui touchait une partie importante de la population. Sur le problème de la nationalité, on ne fera pas l'économie du débat sur la démocratie et la conception de la citoyenneté. ■

(*) *Devenir Français* – juillet-septembre 1986 – 27, rue Jean Dolent, 75014 Paris

Mogniss H. ABDALLAH
Membre du comité «J'y suis, j'y reste»
coordination de l'agence IM'MÉDIA

«Les libertés, ça nous intéresse»

■ Le dispositif sécuritaire du gouvernement est en place. Il comporte en particulier la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Comment apprécies-tu son contenu et la bataille qui a été menée au moment de son adoption?

Cette loi remettait en cause des acquis qu'on avait laborieusement réussi à obtenir, avec le retour des expulsions et une précarisation du statut, à propos notamment de la carte de 10 ans. Il y a eu la grève de la faim de Djida et Nacer, dont la motivation était double : s'opposer à la loi, mais aussi créer une dynamique interne dans l'immigration, notamment chez les jeunes, pour éviter que ne marche le phénomène épouvantail que voulait provoquer Pasqua, que les gens se replient ou se cachent. Il faut conserver la dynamique, des Beurs en particulier, d'affirmation positive dans la société française. La droite avait sous-estimé cette dimension. Elle pensait que les Beurs étaient un gadget des socialistes. Le fait que l'ensemble de la mobilisation se soit organisé à partir de cette grève de la faim est intéresant. Certes, les résultats sont assez dérisoires et l'essentiel de la loi est passé. Mais le gouvernement a été obligé de reconnaître l'existence d'une force en face de lui et a même engagé des négociations officielles.

■ Comment se pose maintenant le combat contre l'application de la loi, en particulier contre les expulsions?

On a épuisé les recours contre l'adoption définitive de la loi. Mais il reste encore une bagarre à mener sur les décrets d'application, en tout cas pour limiter la casse. Il ne faut jamais sous-estimer les questions juridiques. Nous avons essayé d'articuler bataille juridique et bataille politique, alors que beaucoup de militants les séparent, laissant aux juristes le soin de s'occuper des textes, tout en ayant une sorte de réthorique abstraite pour l'égalité des droits et contre le racisme. On pense également à quelque chose qui se fait rarement en France, les recours au niveau européen, dans la mesure où la France doit harmoniser d'ici 1990 sa réglementation avec les pays du Benelux et l'Allemagne. Cela peut être une harmonisation par le bas, mais aussi par le haut; par exemple, en Hollande, il y a le droit de vote.

Nous comptons surtout mettre en place un réseau d'organisations de résistance pour empêcher l'application de la loi, notamment en matière d'expulsions. On veut faire jouer l'articulation entre le mouvement des jeunes immigrés et les forces démocratiques françaises, notamment sous la forme d'un réseau pratique d'hébergement. A partir du moment où l'immigration revendique clairement son appartenance à la société française — ce qui correspond au slogan *«j'y suis, j'y reste»* — on va lancer un appel aux personnalités françaises pour qu'elles revendiquent ouvertement l'hébergement des jeunes immigrés qui refusent l'expulsion. Finalement, leur pays, la société dans laquelle ils ont envie d'évoluer, c'est ici. Nous voulons réaffirmer la présence définitive en France par une campagne sur le thème *«les libertés, ça nous intéresse»*. On ne va pas se cantonner dans une défense catégorielle des intérêts de l'immigration, mais on va s'engager sur l'ensemble des questions concernant les libertés.

■ Il faut aborder la préparation que fait actuellement le gouvernement d'une réforme du Code de nationalité. Qu'en penses-tu et quelles questions cela pose?

L'avant-projet de loi qui circule aggrave la situation. Mais la question qui se pose est de savoir si l'on va se bagarrer pour le maintien des textes anciens ou si l'on fait d'autres propositions. Il est clair que les textes actuels ne sont pas satisfaisants, ni pour le statut des immigrés, ni pour le Code de nationalité. Mais le Code de nationalité est très complexe. On peut être sûr que cela va diviser davantage les gens que les expulsions. La question de la nationalité, c'est une réflexion sur la place dans la société des étrangers qui ont l'intention définitive de rester en France. On a beaucoup trop souvent une politique de l'autruche consistant à garder le statu quo, sans même utiliser les possibilités existantes de naturalisation. Ces dernières années, on a remarqué, notamment dans la population maghrébine, une tendance à la naturalisation, mais sous forme d'une démarche très individuelle, un peu honteuse, non revendiquée collectivement. La droite connaît bien ces mécanismes et rentre dedans de plein fouet. Ainsi l'avant-projet vise particulièrement les enfants d'Algériens qui sont automatiquement Français avec les textes actuels. Il vise également un point qui commençait à s'éclaircir avec un texte de Mauroy permettant, dans les faits, aux Algérien d'avoir la double nationalité, même si le gouvernement algérien ne la reconnaissait pas officiellement. Ainsi, les jeunes avaient le choix d'effectuer leur service militaire dans l'un des deux pays. Cette possibilité serait supprimée.

En ce qui me concerne, je pense qu'il faudrait arriver à rendre transparentes les démarches existantes. Souvent on a vu des gens, notamment chez les Maghrébins, prendre la nationalité française en douce tout en exacerbant, en contre-partie, leur attachement à la culture arabe. Ces dernières années est apparu un phénomène de renaissance arabe chez les jeunes. Nous appelons cela les «born again beurs», des gens qui se redécouvrent soudainement Arabes. C'est lié à la fois à cette question de nationalité et à la tendance au repli généralisé. Il faudrait arriver à parler vrai. Une des propositions contenues dans notre journal (*) est de réfléchir à une démarche collective et volontaire affirmant l'acquisition de la nationalité française. Mais aujourd'hui, c'est la droite qui impose les règles du jeu et on va être sur la défensive. Ceci dit, je pense que cette question d'un rapport volontaire à la nationalité française doit être abordée.

Pour revenir un peu en arrière, la gauche était venue au pouvoir avec la promesse de meilleures garanties et du droit de vote pour les étrangers. Finalement, avec la montée du racisme, il y a eu des glissements dans les positions de la gauche et des associations de solidarité avec les immigrés qui lui sont liées. On est passé de l'amélioration des garanties à une attitude qui consistait à améliorer les conditions d'accès à la nationalité française. En dehors de cette acquisition, point de salut. Cela reposait ur l'idée qu'à terme tous ces gens-là deviendront français. Mais aussi sur l'argument que les immigrés, en particulier les Africains et les Maghrébins ont participé à l'effort national, ceci étant résumé par les guerres (14-18, 39-45, les guerres coloniales). Dès lors, l'identification à la nationalité française passe par son histoire coloniale. On ne peut accepter cette démarche qui est finalement la même que celle de Le Pen quand il disait en 58 qu'*«un bon musulman est celui qui verse son sang pour la France»*.

Une démarche volontaire et collective ne saurait faire l'impasse sur l'histoire, notamment l'histoire coloniale de la France. Ce que propose la droite en la matière, c'est un système d'allégeance, un serment public. C'est abominable. Mais il ne suffit pas de le refuser. Il faut se positionner par rapport à la société française, pas simplement en termes de *«je vais aller me naturaliser»*. Dans beaucoup de milieux militants immigrés, particulièrement arabes, on trouve un refus de cette obligation de choisir. Beaucoup préfèrent maintenir le statu quo. En fait, la possibilité d'avoir le choix de la nationalité s'est réduite comme une peau de chagrin. Il faut maintenir cette possibilité. Mais à terme, il ne faudra pas tergiverser sur le statut de quelqu'un qui fait partie de cette société. Il y a le débat sur la séparation de la citoyenneté et de la nationalité. Personnellement, je privilégie l'idée de responsabilité sociale, de citoyenneté pour l'acquisition de tous les droits. Mais ce débat dépasse le seul cadre de l'Etat-nation français.

Ce qui est intéressant dans la raison *«j'y suis, j'y reste»*, c'est la tentative d'articuler le mouvement autonome des jeunes immigrés et les forces démocratiques et progressistes françaises, jamais en termes de soutien unilatéral. Il y a une démarche dans les deux sens. Sur la loi Pasqua, les forces démocratiques françaises venaient en appoint aux revendications sur le statut des étrangers. Avec le Code de nationalité, les immigrés vont prendre position dans un débat qui pourrait apparaître, au premier abord, comme franco-français. Il ne faut pas conforter une séparation si facile à faire et des fois bien commode. Des tas de gens vont évoquer le passé colonial pour ne pas prendre position. Cela va malheureusement conforter ceux qui disent que c'est une question de temps. Je pense que ce n'est pas une bonne attitude. Prendre position par rapport aux guerres coloniales, c'est aussi une manière de dire que l'intégration est conflictuelle et qu'on n'accepte pas le cadre figé de l'Etat-nation français avec son passif. ■

(*) *IM'MÉDIA Magazine* – 164, rue St Maur, 75011 Paris – Tél. : 43 38 47 30

Bonnes feuilles de

NOUVEAU VOYAGE A L'INTÉRIEUR DU PCF

de Michel CARDOZE

Les Editions Fayard viennent de publier le livre de Michel Cardoze, Nouveau voyage à l'intérieur du PCF. *Michel Cardoze est journaliste à TF1 après l'avoir été dix ans durant à* L'Humanité *puis à* Révolution.

Son voyage l'entraîne, nous entraîne à la rencontre de figures marquantes du PCF, en des lieux typés : Renault-Douai, Michelin, la Lorraine. Ainsi, tout au long des trois cent et quelques pages, nous faisons connaissance avec les militants communistes qui ont donné vie à la notion de «rénovateurs» après les européennes de 1984 mais aussi ont inscrit l'épaisseur ouvrière, révolutionnaire, de la Résistance, dans leur parti. Alain Amicabile de Meurthe-et-Moselle, Fernand Laporte de Grenoble, Alain Arvin-Berod, maire-adjoint d'Echirolles, Jules Chevalier, maire d'Aulnoy-lez-Valenciennes, Jean Vilanova du Puy-de-Dôme, Georges et Michel Doumenc de l'Hérault... : une quarantaine d'interviewés témoignent et débattent de la marginalisation de leur parti, des problèmes et questions-clés pour les communistes d'ici — le centralisme démocratique qui dirige le PCF, la classe ouvrière aujourd'hui, la gestion ou la rupture d'avec le capitalisme, le PS, l'internationalisme — et aussi de leurs espoirs pour demain d'une renaissance du PCF.

La première phrase du livre donne une idée de l'urgence et aussi de la difficulté des problèmes posés : «Jacques, Pierre ou Paul auront seize, dix-sept ou dix-huit ans à la fin des années 80. Pour eux, le déclin du PC est une non-question. Dans le paysage qui s'est offert à leurs premiers regards politiques, le PCF est autour de 10% de l'électorat, plutôt en-dessous : il n'est pas DEVENU ce parti en recul, il EST aux marges».

Pour donner à sentir l'intérêt de ce livre, le mieux n'est-il pas d'en lire quelques pages? En voici quelques-unes sur divers sujets.

>>>>><<<<<

CRISE DES CERTITUDES

C'est Alain Gresh de Paris qui parle.

«Le PC traverse une crise profonde : bien des certitudes pour lesquelles nous avons milité sont aujourd'hui remises en cause. Cet ébranlement dépasse d'ailleurs le Parti communiste. Il suffit de poser ces questions : «qu'est-ce qu'être de gauche?» ou «qu'est-ce que faire la révolution dans un pays développé?», pour mesurer que la remise en cause des certitudes ne concerne pas seulement les communistes. Et moi, je n'ai pas de réponses toutes faites. Je ne prétends pas que si le Parti avait telle ou telle ligne, cela marcherait mieux. Mais je suis convaincu qu'on ne peut pas avancer sans un vrai débat. C'est aussi une ambiguïté de la demande de la tenue d'un nouveau Congrès : pourquoi avoir un 26e Congrès qui ressemblerait au 25e?

«Alors qu'est-ce qu'un débat? C'est une manière d'être ensemble, où l'on considère que l'opinion des autres reflète une réalité. Aujourd'hui, il y a des sensibilités diverses dans le Parti. Et le Parti ne peut pas exister, vivre, sans les idées de tous, qu'ils soient d'accord avec moi ou non. Or, au mieux, la direction du PC ignore totalement les opinions divergentes qui s'expriment, quand elle ne considère pas leurs tenants pour des suspects, voire des traîtres. Au moment du 25e Congrès du PCF, je me souviens d'une enquête de *Libération* auprès des journalistes qui couvraient les travaux, à Saint-Ouen. *Libé* posait la question : ce congrès est-il démocratique? Et l'opinion des journalistes était que ce congrès communiste était ni plus ni moins démocratique que celui d'un autre parti...

«Mais peut-être avons-nous adhéré au PC pour militer dans un parti différent? On voudrait plus de démocratie et trouver de nouvelles règles de fonctionnement. Regardons à côté. Au Parti socialiste, il y a des tendances organisées. Mais nous, nous portons une vieille tradition, en partie stalinienne, de lutte contre les courants, et je n'imagine pas un PC où l'on passerait son temps à la compétition entre tendances. On aimerait donc autre chose et on n'a pas autre chose! Le choix est apparemment entre les tendances et un "centralisme démocratique" de type stalinien.

«L'invention d'un mode de fonctionnement est donc vraiment la question fondamentale à laquelle il faudrait répondre. Elle permettrait de transformer notre diversité en véritable force, alors que dans notre histoire, la diversité se transforme toujours en division.»

COMMENT VOIR LA CLASSE OUVRIÈRE?

Retour à Clermont-Ferrand. Jean-Jacques Perrier est l'un des prédécesseurs de Michel Fournier à la direction de la section communiste de Michelin :

«On a plus que reculé chez les techniciens. On est inexistants, on est coupés. Et chez Michelin, notamment à Clermont, leur travail joue un grand rôle : ici, nous avons la conception, la recherche, l'administration. En fait, on ne s'occupe plus que d'une petite partie des travailleurs.

— *Comment expliquer cette évolution?*

«Je ressens bien ce qui ne va pas : c'est tout ce qu'on dit, axé sur la partie la plus pauvre du prolétariat traditionnel. Nous avons un langage et une propagande qui ne passent pas, qui ne peuvent pas sensibiliser la "nouvelle classe ouvrière", ces nouveaux "producteurs de richesses" dont la part intellectuelle du travail est dominante. Ils nous rejettent, car nous ne sommes pas crédibles à leurs yeux, même s'il y a un fond de vérité dans ce qu'on dit, et notamment sur la réalité d'une lutte des classes contre le Capital. Toutefois, ce n'est pas avec le langage, avec le "look" qu'on réglera nos problèmes. C'est plus profond. La direction du Parti a une part de responsabilité. Mais tout le Parti est en cause. J'ai été secrétaire de la section Michelin : on ne sait pas comment s'adresser à ces salariés. On ne sait pas comment être avec eux, comment dialoguer avec eux, on passe trop pour des "donneurs de leçons". On dit : "nous commes communistes". Et le rejet est immédiat. En fait, il faudrait bien les connaître...

«Nous avons une analyse économique, des propositions, mais moi-même, je ne sais pas si elles sont réalisables. On paraît être des "M. Yaqua". Surtout chez Michelin, je trouve que c'est trop simple, ce que nous disons des rapports internationaux. Quand on a sous les yeux des groupes du caoutchouc très internationalisés, le mot d'ordre juste "produire français" paraît trop simpliste, donc peu crédible pour la masse des travailleurs techniciens et cadres de l'entreprise. Nos analyses et propositions sont en complet déphasage avec ce qu'ils vivent et pensent. *(...)*

Antoine Martinez est maire et conseiller général de Bédarieux (Hérault), où une vieille tradition minière marque profondément le paysage politique et culturel :

«Il y a une nouvelle culture ouvrière, une dépaupérisation que le Parti n'a pas prise en compte. Continuer à s'adresser à eux comme il y a 30 ans est le signe d'un échec. Nous n'avons pas su créer de nouvelles solidarités au-delà de la classe ouvrière traditionnelle.

«Le parti a voulu enfermer les ouvriers dans une couche sociale, mais les ouvriers ont voulu s'intégrer à la société. D'où le décalage. En même temps, le PCF a considéré la classe ouvrière comme un secteur exclu de la société: ce n'est pas le bon moyen de l'amener à lutter pour une société nouvelle, pour le socialisme. Les ouvriers souhaitent s'intégrer, posséder ce qui leur est offert et acquérir une culture qui n'est pas forcément "ouvrière". Ce décalage est patent, puisqu'un ouvrier sur dix seulement vote communiste.

«Les dernières thèses du PC, selon lesquelles la société fabriquerait des exclus, renvoient les "prolos" à une image dans laquelle ils ne se reconnaissent pas. Cette "grande famille ouvrière", avec sa culture et ses solidarités, ça n'existe plus. La classe ouvrière est aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle culture, d'une troisième voie. Cette troisième voie est à inventer, d'abord dans ce grand débat public que nous demandons, et dans l'action, dans les luttes qui sont celles des ouvriers aujourd'hui.

«Le "socialisme à la française", ça ne suffit pas. Le problème n'est pas le mot d'ordre, c'est qu'il devienne l'affaire de tous».

∴

Au cours de notre conversation, Jean Vilanova, ancien secrétaire de la fédération du Puy-de-Dôme, a beaucoup utilisé la formule de "bloc historique" à propos de la recomposition actuelle, en cours, de la classe ouvrière. Je lui ai demandé d'expliciter le terme :

«Un PC a besoin, pour gagner des alliés, de trouver une légitimité dans la classe ouvrière. Aujourd'hui, cette classe ouvrière est dénationalisée, féminisée, atomisée sur le plan culturel. On est devant une grande diversité de connaissances scolaires et de pratiques. Cet ensemble divers est le *socle* qui peut permettre de rebâtir le PC futur. Cette classe ouvrière vit tous les changements fondamentaux de la société : la déqualification, la surqualification, le démantèlement du taylorisme, les méthodes plus collectives et l'émergence de l'individu nouveau... Cette classe ouvrière, dont ses 30% d'intellectuels, n'est pas en marge du capitalisme. Elle est dedans. Je fais exprès de dire "dont ses 30% d'intellectuels", parce que c'est une idée historique qui, à long terme, peut permettre de recomposer le PC. Ce bloc historique est réformiste. Les 30% d'intellectuels ne se considèrent pas du tout comme ouvriers. Mais le problème n'est pas qu'ils s'identifient à l'ancienne classe ouvrière. Le problème est de nouer des liens dans ce collectif de travailleurs, pour que ce collectif devienne autonome et que, comme classe autonome, le collectif combatte le capitalisme. Et peut-être que le chiffre de 30% sera de 50% dans dix ans! Chez Michelin, il y a 2% d'agents de production en moins par an. Le devenir de la classe ouvrière, aujourd'hui, c'est la production des richesses par le travail intellectuel.

«Formuler et penser cette réalité, c'est prendre rendez-vous avec l'avenir. Avec ce socle, on est certain d'épouser les changements sociaux sur une ligne large, sûre et de principe.

«Enfin, la classe ouvrière ne s'est pas seulement transformée dans ses composantes sociales. Les jeunes générations ont de gros problèmes de sortie de LEP, mais ils sont aussi très différents de leurs parents. Il se passe quelque chose dans leur comportement vis-à-vis de la société. C'est évident pour tout ce qui touche au racisme, ou plutôt à l'antiracisme...»

Alain Amicabile : «Faute d'une analyse des mutations sociales, nous perdons prise sur une nouvelle classe ouvrière qui est en voie de constitution ra-

pide... Le sidérurgiste d'il y a 20 ans n'est plus le même sidérurgiste. Un laminoir d'aujourd'hui n'a rien à voir avec le laminoir d'il y a 20 ans. L'homme n'est pas qu'au travail. Il est aussi dans la société. C'est mon histoire.

«Ces modifications (procès de travail, échanges, mode de vie, pratiques culturelles) ne sont pas seulement internes à la classe ouvrière, mais affectent les relations inter-classistes... Aujourd'hui, des ouvriers peuvent avoir dans leurs relations quotidiennes des instituteurs ou des professeurs. Ce n'est plus marginal. Les modes de vie se sont uniformisés. C'est la fin des limites.

«La classe ouvrière s'est constituée ici en s'opposant à ceux qui, dans la hiérarchie, reproduisaient la présence du patron. Mais, aujourd'hui, il ne peut y avoir de réflexion autogestionnaire dans l'entreprise que dans la mesure où ce qui a été, au départ, la condition pour se constituer en classe autonome, est compris comme une étape qu'il faut franchir, dépasser : d'où des questions sur le sectarisme dans la définition des appartenances de classe.

«On a perdu de vue ce qui s'est modifié grâce au combat émancipateur de la classe ouvrière. C'est dans son combat que la classe ouvrière a modifié la situation antérieure et modifié ses rapports avec les autres dans le procès de production, lui-même modifié par la révolution scientifique et technique...

«Aujourd'hui, dans la sidérurgie et les mines de fer qui restent, le discours qu'on tient (et qui nous a permis de contribuer à l'émancipation de la classe ouvrière) devient un frein à la poursuite de l'émancipation. Les mêmes sidérurgistes ne se souviennent plus que "la position de classe" a permis leur émancipation. Aux yeux mêmes des ouvriers, le discours émancipateur devient un frein.

«Pendant toute une période, les mutations se sont produites sans que, au plan électoral, elles aient des conséquences. Il y a d'abord décalage entre ce qui se modifie dans la société et ce qui se traduit aux élections.

«Ça s'obscurcit dès lors que le PC a renoncé à la critique permanente de son activité. Lorsque l'échec électoral se produit, dès lors que nous n'avons pas de pratique critique, on rattache l'échec à des causes conjoncturelles (la rupture, la nature présidentielle de la consultation, puis le vote «utile»...). Et on trouve toujours des explications dans la conjoncture. On évacue à bon compte qu'on a pris du retard, non pas seulement dans l'analyse des mutations, mais aussi dans le fonctionnement du Parti, fonctionnement qui aurait pu nous permettre de prendre la mesure des changements intervenus dans la société.

«Le "retard de 1956": c'est confortable. Mais qu'est-ce qui garantit qu'on ne continue pas à prendre du retard? En vérité, nous ne sommes toujours pas dotés de l'outil critique et autocritique qui nous permettrait d'être "branchés" sur la réalité d'aujourd'hui.»

POURQUOI LES OUVRIERS VOTENT-ILS PS?

Faut-il s'allier avec le PS? Réponse d'Arnold Norman (ouvrier Renault-Douai), précédée d'un grand silence... :

«Tu vois l'hésitation que j'ai. A écouter les vieux camarades, ce ne serait qu'une trahison de plus. Mais je ne comprends pas toujours notre discours contre le PS : j'ai été écouter Georges Marchais à Lens. Quelqu'un a dit que le PS, c'est pire que la droite. Mais, avec ça, quelle perspective on ouvre aux gens? Comment allons-nous réaliser le "rassemblement populaire majoritaire"? Pourtant, la logique voudrait que les premiers qu'on doive convaincre, c'est quand même les travailleurs socialistes!

— *Pourquoi les ouvriers votent-ils socialiste?*

«Pour des raisons qui tiennent à de grands tabous : par exemple, par crainte de la soviétisation de la France. Ils nous disent : "Vous, à la base, on vous connaît, vous êtes bien. Mais c'est au-dessus." Ils ont des craintes pour les libertés. Soyons clairs : depuis quelques congrès, on a précisé notre voie pour aller vers un socialisme à la française. Mais il y a encore des camarades en adoration devant le grand frère soviétique. Parmi ces camarades, beaucoup ne sont pas convaincus qu'on peut aller au socialisme "à la française". Moi, j'admire Tito qui a réussi à faire son socialisme. Et pourtant, à l'époque, on a pris position contre lui et on s'est aperçu après qu'on avait fait une erreur. Et pourtant, il y a des problèmes en Yougoslavie : le Kossovo, c'est encore le Moyen-Age en l'an 2000.»

Ainsi, la définition du PS par des communistes entraîne vite une réflexion sur le caractère national des voies proposées par le PCF. Retour au Congrès de Tours du Parti socialiste, en décembre 1920, qui vit une minorité refuser d'adhérer à l'Internationale... de Moscou.

De ces lignes de partage consacrées par le Congrès de Tours, Alain Amicabile (Meurthe-et-Moselle) propose une lecture originale :

«Je définis le PS comme un parti de gauche, comme un parti dont le PCF est issu. Sans le PS, il n'y aurait pas eu de communistes. En 1920, la question s'est posée d'un projet révolutionnaire de transformation de la société, et d'un Parti capable de porter ce projet. Résultat : 2/3 des mandats pour la transformation du PS en Section française de l'Internationale communiste, et 1/3 contre, derrière Léon Blum. Dans ce troisième tiers du Congrès de Tours, il n'y avait pas que des militants ayant fait le choix de la collaboration de classe. Certains souhaitaient le choix d'une solution française : ils ont refusé que le Parti français soit organisé comme un parti bolchevik, ils ont choisi un autre socialisme, une autre histoire.

«Il serait faux de dire que le Congrès de Tours n'a été que la création d'un PC par 2/3 de révolutionnaires contre 1/3 de réformistes. C'est un peu plus compliqué.»

∴

«Dans les 2/3, tout n'était pas nécessairement limpide pour tout le monde, ni les choix complètement assurés, comme les années qui suivirent l'ont montré. Mais il reste que ceux-là ont eu raison de choisir l'adhésion à la IIIe Internationale. Et dans l'autre tiers, trop vite catalogué "scissionniste réformiste", il y avait des gens pas convaincus que le mode d'organisation léniniste soit adapté à la société française. Et le premier moment de jonction, 1936, s'effectue bien sur une solution française, le Front Populaire. Si on veut bien comprendre le PS, il faut penser que nous sommes tous issus du Congrès de Tours, qui est essentiellement un débat sur l'avenir du mouvement révolutionnaire en France.

«On le vérifie chaque jour. Au PS, il y a des gens qui pensent que l'issue est dans la liquidation du PC. D'autres pensent (peut-être pour des raisons conjoncturelles) que l'issue à la crise ne peut faire l'économie du PC, et que ce n'est pas seulement une question de rapport de forces. Aujourd'hui, le rapport est de un à trois entre le PS et nous, et ça n'a pas résolu la question de l'issue à la crise du capitalisme, peut-être à cause de cela, justement.

«Aujourd'hui, le PS a une stratégie. Il véhicule nécessairement une idéologie de gauche en dehors de laquelle il n'a plus d'identité. La remise en cause du marxisme est une question qui se pose au PS depuis 1920. Mais, depuis, le marxisme a cohabité avec la tentation de le remettre en cause.

«Le marxisme apparaît à beaucoup comme une idéologie, une théorie étrangère. Voilà qui nous renvoie à notre identité : avons-nous suffisamment fait rayonner le marxisme en France? Les Italiens, avec Gramsci, ont mieux réglé le problème que nous!

«Je pense nos rapports avec le PS en termes de confrontation dans l'alliance, en tout cas dans l'union. Pas en termes de rapport des forces numériques. Qui est capable de mettre en mouvement des forces sociales sur des idées de transformation? On voit bien qu'une telle question se passe des invectives... Le PS a évidemment des responsabilités historiques, notamment dans les guerres coloniales. Mais la question est : pourquoi le PCF n'a-t-il pas été alors capable d'instaurer un rapport de forces, au sens d'hégémonie, qui n'aurait pas permis au PS d'être récupéré par la droite?»

>>>>><<<<<

EN GUISE DE CONCLUSION...

Ces quelques pages auront mis le lecteur en appétit... Le choix aurait pu être différent. Quant à l'objet du livre, il n'y a aucun mystère. Michel Cardoze y livre ses convictions :

«Ainsi tout indique que la préparation du 26e Congrès du PCF a commencé avant sa convocation en bonne et due forme pour 1988, millésime statutaire. Les communistes "d'en bas" peuvent modifier le paysage (leurs "conférences de section" peuvent, par exemple, se tenir chaque année, Pierre Juquin l'a rappelé en juin 1986 et Marchais n'a pu que le confirmer), et contribuer ainsi au basculement des rapports de force dans le groupe dirigeant, "en haut".

«Ce *Nouveau Voyage* se nourrit donc de la conviction que si une renaissance est possible, elle sera le fruit de forces internes au Parti, dans un vaste mouvement qui inclura la publicité contradictoire des échanges et des débats, car nous sommes à la fin du XXe siècle...»

Nous pensons, quant à nous, qu'une telle «renaissance» — si elle est possible — demandera bien plus que l'effort des forces internes (d'autant qu'elles s'amenuisent fortement) du PCF. Mais peut-être est-ce un autre débat?

Les attentats qui ont secoué la capitale en septembre conduisent à s'interroger sur la situation au Proche-Orient. Car les poseurs de bombes se recrutent parmi ces hommes et ces femmes qui, depuis leur tendre enfance, n'ont connu que la guerre, le règlement des conflits par le sang et les armes si complaisamment fournies par les «grands» de l'Ouest comme de l'Est. Pour eux, c'est bien souvent l'impasse et le désarroi tragiques après tant d'années où leurs droits et aspirations les plus légitimes ont été bafoués.

Comprendre cette réalité, rechercher les causes, tenter de dégager les responsabilités, y compris celles de la politique française, est d'absolue nécessité si l'on ne veut pas être submergé par le flot de bonne conscience hypocrite et odieuse déversé par les discours officiels.

Voilà la raison de ce dossier modeste qui regroupe des faits — une chronologie de 82 à 84, des chiffres et des documents — et s'efforce de mettre en évidence les nouvelles donnes intervenues après cette date-charnière qu'a été l'agression israélienne contre le Liban.

>>>>><<<<<

QUELLES NOUVELLES DONNES AU PROCHE-ORIENT?

Est-il besoin de le rappeler? La guerre et la violence sont le lot quasi ininterrompu au Proche-Orient depuis des décennies : cinq guerres en quarante ans — celles qui opposèrent Israël aux pays arabes, en 1948/49, 1956, 1967, 1973 et 1982 — le combat incessant du peuple palestinien pour recouvrer sa terre, les explosions au Liban — celle de 1958 et le long déchirement qui y dure depuis 1975 — l'affrontement meurtrier opposant Irak et Iran depuis 1980, et aussi le combat des Kurdes pour leur identité, les conflits entre les deux Yemen, etc. 100000, 200000 morts au Liban en une décennie? Un million de victimes de la guerre Iran/Irak? L'UNRWA comptabilise 2107000 réfugiés dans 61 camps en 1986 : combien n'ont jamais connu d'autre abri? Elle supervise 637 écoles avec 350000 élèves pour lesquels l'exil, la précarité, la misère, et souvent la violence et la mort sont l'environnement quotidien. Aucune famille, au Proche-Orient, qui ne soit touchée et meurtrie, emportée dans le tourbillon des affrontements. Peut-on l'imaginer ici?

Ces derniers mois, l'imbroglio de contradictions est devenu plus inextricable encore, tellement opaque parfois que ceux qui dans les années 70 avaient soutenu en France la cause palestinienne, sont restés perplexes et passifs. Un sentiment d'impasse et d'impuissance a dominé. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Actualité de l'émigration*, en réponse à une question de ses amis algériens *«Est-ce vraiment l'impasse totale pour une solution politique du conflit du Proche-Orient?»*, le représentant de l'OLP en France, Ibrahim Souss confirme : *«Pour le moment, oui. Le camp arabe a atteint un tel degré de division et d'affaiblissement qu'il ne pèse plus ni dans la guerre, ni dans la paix»*. Seule la révision des politiques nationales et sociales des pays arabes les plus concernés serait susceptible de renverser la situation à ses yeux : *«On est encore, malheureusement loin de cela»*.

On est bien loin aussi de la mi-temps des années 70 dominée par la spectaculaire émergence de l'OPEP et par la reconnaissance internationale de l'OLP et de la cause palestinienne. **1982 marque une date-charnière** au Proche-Orient : l'invasion israélienne de juin 82 au Liban perturbe, accentue, transforme certaines données. Elle aggrave la diaspora palestinienne, éloigne momentanément les combattants, et crée les conditions de la division politique dans leurs rangs. Elle envenime la situation libanaise et y prépare le terrain à la montée de l'intégrisme. De 1982 à aujourd'hui, de nouvelles donnes — le contre-choc pétrolier, le «come-back» soviétique, un «recentrage» américain sur les positions exclusives d'Israël, la stratégie israélienne de «balkanisation» du Proche-Orient, l'essor de l'islamisme — se sont imbriquées et mêlées aux constantes du complexe proche-oriental.

Autant de composantes contemporaines et à venir qu'il est nécessaire d'examiner.

USA-URSS : une confrontation renouvelée

Dire que le Proche-Orient, à la fois carrefour entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, est un **enjeu stratégique** pour les grandes puissances, et ce, depuis le XIX* siècle, c'est une banalité. Et aussi une redoutable contrainte qui continue de peser sur le destin des peuples de la région. Depuis les années 50, l'emprise des Etats-Unis sur le Proche-Orient, stimulée par l'appât pétrolier, n'a eu de cesse, plus ou moins contrecarrée par les influences soviétiques.

Aujourd'hui, la politique américaine au Proche-Orient est dirigée par sa stratégie militaire globale, renouvelée au début des années 80. *«Protéger nos intérêts partout où ils sont mis en question»*, comme l'a résumé le secrétaire d'Etat américain à la Défense, Weinberger, en 1981, a conduit au renforcement de l'OTAN sur la rive nord de la Méditerranée, à la création le 1er janvier 83 du CENTCOM (United States Central Command) qui couvre une zone allant de la Libye au Pakistan. Dans la conception de l'«airland-battle» US, détroits et points-clés doivent être tenus. Qu'on ne s'y trompe pas : l'armée américaine a quitté le Liban en 1984; pour autant, le Proche-Orient est toujours, et plus peut-être encore, un lieu stratégique pour les USA.

Sur le terrain politique, les Etats-Unis ont dû infléchir leur attitude de 1982 à aujourd'hui. La diplomatie US, très interventionniste avec le «plan Reagan» de fin 82, essuie une sacrée gifle avec le départ de l'armée américaine du Liban en 84. Depuis, elle semble s'être recentrée sur Israël. La Maison Blanche a multiplié les difficultés et les refus envers ses alliés arabes, saoudiens, jordaniens et même égyptiens en matière de ventes d'armes et elle a aligné ses positions sur celles d'Israël.

L'Union soviétique, à l'inverse, a opéré un spectaculaire «come-back» politique dans la région. Quasi «inexistante» lors de l'invasion israélienne de juin 82 et de tous les échanges et tractations qui ont suivi, elle a peu à peu remonté le courant en diversifiant ses contacts dans la région. La Syrie, la Libye et Aden restent ses points d'appui privilégiés. Mais elle a tissé d'autres liens : relations diplomatiques avec Oman et les Emirats, reprise de relations avec l'Egypte, contrats d'armes et coopération économique et financière avec le Koweit (protocole d'accord de février 86), reprise de contacts avec Israël. La vieille proposition soviétique de Conférence internationale sur le Proche-Orient connaît un certain regain de crédibilité auprès de nombreux pays arabes et de l'OLP. Côté soviétique, elle répond à l'ambition de la stratégie soviétique de déployer une zone d'influence sur son flanc sud, stratégie héritière de la «descente vers les mers chaudes» tzariste.

Tour à tour isolées dans la région, l'une en 1982, l'autre en 1984, les deux superpuissances, conformément à leurs stratégies respectives, sont aujourd'hui en confrontation renouvelée sur le terrain proche-oriental.

La stratégie israélienne des années 80

Israël reste la pièce-maîtresse de l'imbroglio. L'Etat sioniste ne fait pas mystère de sa stratégie expansionniste et annexionniste. Elle n'est pas nouvelle mais l'agression de juin 82 contre le Liban, frauduleusement intitulée *Paix en Galilée*, a quelque peu levé le masque de l'«Etat juif victime des Arabes» et provoqué l'essor d'un puissant mouvement pacifiste dans le pays jusqu'au retrait des troupes sionistes d'une large partie du Liban. Juin 82 a aussi accentué la militarisation du pays : 35% du PNB, 50% du budget, la moitié des crédits de recherche et des importations sont consacrés à la défense. L'armée, Tsahal, est une véritable puissance économique — premier exportateur du pays avec ses ventes d'armes israéliennes en Afrique du Sud et en Amérique centrale — puissance idéologique par son réseau d'enseignement et le temps passé sous les drapeaux par chaque Israélien et chaque Israélienne (36 mois de service pour les hommes, 25 pour les femmes et un mois minimum de réserviste par an). Juin 82 a accéléré enfin la banqueroute économique : Israël survit grâce à l'aide américaine, avec plus de 20 milliards de dollars de dettes, une forte inflation, un chômage de 10% des actifs et 500000 foyers sous le seuil de pauvreté. Faillite économique, interrogations et doutes d'un nombre croissant d'Israéliens quant aux politiques de leurs dirigeants, taux de départs supérieur aux taux d'immigration, telles sont les composantes d'une situation dégradée.

Et si elle poussait à une nouvelle fuite en avant, à la n^ième réédition du scénario de guerre et d'agression? Certains auteurs israéliens l'envisagent et caressent l'idée de «balkaniser» le Proche-Orient, tel Tsahal faisant éclater le Liban par l'occupation de 82. Ainsi s'exprime un ancien fonctionnaire du ministère israélien des Affaires étrangères; pour lui, il faut désintégrer le Moyen-Orient, Turquie, Iran et Afghanistan compris, sur les bases ethniques et religieuses : *«Il faut désormais disperser les populations, c'est un impératif stratégique. Faute de cela, nous ne pouvons survivre quelles que soient les frontières»*. Les frontières «sûres» garanties par des pays riverains ne suffisent pas : il s'agit de démanteler les Etats dans leurs frontières actuelles et de constituer une multitude de mini-Etats confessionnels faibles et divisés face à la puissance régionale, Israël. *«Au Liban, c'est déjà un fait accompli. La désintégration de la Syrie et de l'Irak en provinces ethniquement ou religieusement homogènes, comme au Liban, est l'objectif prioritaire d'Israël, à long terme...»* (1). Ces thèses ne sont pas officielles il est vrai, mais l'idée de «balkanisation» du Proche-Orient court avec trop d'insistance

pour qu'on n'y prenne pas garde. Zeev Schiff, chroniqueur militaire israélien connu, s'inquiète en 1985 qu'Ariel Sharon entame *«la seconde étape de sa guerre au Liban» : «se retourner contre la Jordanie»* pour y établir un ordre nouveau. Au printemps 86, la rumeur d'une guerre israélienne contre la Syrie se fait insistante. Une nouvelle guerre israélo-arabe est inscrite dans ces plans sionistes comme dans la réalité actuelle.

De plus, entre deux guerres ouvertes, l'Etat sioniste ne chôme pas. Depuis 1967, il a entrepris une active politique de colonisation dans les territoires occupés avec l'intention de les annexer. La partie arabe de Jérusalem l'est déjà, sciemment entourée de cités nouvelles où s'entassent près de 100000 Israéliens. Dans le même temps s'accélère l'intégration économique de la Cisjordanie, marché pour les exportations israéliennes et réservoir de main d'œuvre à bas prix pour Israël. La colonisation prétend opérer un fait accompli : le contrôle, la marginalisation, voire l'expulsion des Palestiniens des territoires occupés en 1967. Ainsi en 1985, 50000 Israéliens étaient répartis dans une centaine de «colonies de peuplement» en Cisjordanie, plusieurs milliers dans les 15 colonies de Gaza et dans les 40 colonies du Golan; ces colonies armées confisquent les terres des paysans palestiniens et contrôlent la population. On va jusqu'à réécrire l'histoire : le journaliste Eric Rouleau, dans son livre *Les Palestiniens d'une guerre à l'autre*, évoque la plaine de Latroun, rocailleuse mais nivelée; des interlocuteurs israéliens lui répondent : *«laissée en friche par les Arabes, elle sera transformée en vergers»* et le journaliste poursuit : *«Aucun ne savait que trois villages arabes s'y trouvaient deux ans auparavant; certains s'indignèrent quand nous fîmes allusion à leur destruction à la dynamite et au bulldozer le 12 juin 1967, deux jours après la fin des hostilités»*.

Stratégie régionale et politique d'annexion vont de pair avec la politique d'apartheid à l'intérieur. Les 700000 Arabes vivant en Israël sont des citoyens de seconde zone; ils bénéficient du droit de vote mais subissent de multiples discriminations en matière de travail, de culture, de logement. En juillet dernier, le maire-adjoint de Jérusalem, Nissam Zeev, a proposé l'expulsion des Arabes de la vieille ville et a suggéré la création de *«comités dans chaque immeuble qui prendront des mesures contre quiconque louerait un appartement à des Arabes»*, affirmant sans gêne que *«demander des zones d'habitation séparées pour les uns et les autres n'est pas du racisme»*.

Le contre-choc pétrolier

Depuis 1982, bien des choses ont basculé aussi du côté des autres pays et peuples de la région.

Un de leurs atouts des années 70 a perdu beaucoup de poids : c'est le pétrole. Des producteurs nouveaux venus — Mexique, Grande-Bretagne, Norvège — ont gagné une partie du marché. Un véritable bras de fer commercial oppose depuis fin 85 les producteurs occidentaux, britannique et norvégien, aux pays du Golfe. D'où une chute vertigineuse des cours qui gêne surtout les petits et moyens producteurs.

Ce contre-choc n'est pas seulement financier. Investies dans des sociétés occidentales ou englouties dans des réalisations grandioses et souvent inutiles dans les pays eux-mêmes, les mannes pétrolières, de 1973 aux premières années 80 ont profité aux castes au pouvoir et fort peu servi au développement. Plus, elles ont accéléré la destruction du tissu social des pays producteurs et riverains. Avec la chute récente des prix, la précarité de la richesse pétrolière apparaît. Le Koweit a engagé un plan d'austérité; des milliers d'immigrés égyptiens, libanais, jordaniens... travaillant en Arabie saoudite et dans les pays du Golfe (54% des actifs y sont immigrés) risquent d'être débauchés et de venir grossir les rangs des chômeurs de leurs pays respectifs. Ainsi, pour l'Egypte par exemple, le contre-choc est triple : baisse des revenus directement tirés du pétrole de mer Rouge, baisse de ceux issus du trafic pétrolier dans le Canal et menaces sur l'emploi des Egyptiens expatriés. Choc et contre-choc pétroliers ont été et sont facteurs de fragilisation économique, mais aussi politique et sociale dans l'ensemble du Proche-Orient.

L'essor de l'islamisme

L'islamisme — ou intégrisme islamique — prend des formes différentes d'un pays à l'autre, des Frères musulmans en Egypte, à l'intégrisme iranien ou au mouvement Amal au Liban. Mais son essor participe d'un mouvement unique qui enregistre l'échec du nationalisme arabe des années 50 et 60 et le succès de la «révolution iranienne» de 1975. Au début des années 80, l'Islam apparaît comme un ultime recours dans ce Proche-Orient où l'indépendance politique ne s'est pas accompagnée du développement économique, où la misère et l'analphabétisme ont perduré, où les inégalités se sont accrues et où le tissu social et la vie communautaire se sont peu à peu désagrégés. Les mouvements islamiques mobilisent souvent des cadres jeunes, urbains et instruits qui rejettent le modèle occidental et recherchent une identité et des voies propres dans un retour aux sources religieuses, sans pour autant tous épouser les modèles de régression culturelle caricaturés par la presse occidentale. Il y a là aussi plus de complexité et de diversité qu'il n'y paraît.

Juin 82, l'occupation du Liban, les massacres de Sabra et de Chatila font effet de catalyseur. Au Liban, l'islamisme prend des formes souvent très radicalisées. A preuve, la «lettre ouverte» du Hezbollah — Parti de Dieu — rendue publique le 16 février 1985 lors d'une commémoration dans la banlieue de Beyrouth. C'est un véritable manifeste où la lutte contre *«les ennemis»* — les Etats-Unis, Israël, La France, les kataëb (phalanges libanaises) — fusionne avec l'établissement d'un ordre islamique dont l'Iran est l'avant-garde et Khomeini le chef (voir extraits en annexe). La direction centrale du Hezbollah siège à Téhéran et rassemble des personnalités religieuses,

irakiennes, du Koweit, de Qatar, d'Egypte et des Emirats.

Le déchirement palestinien

Pour le peuple palestinien, le déchirement commence en 1948, avec la perte de sa terre et la dispersion aux quatre coins du Proche-Orient. Aujourd'hui, entre 4 et 5 millions de Palestiniens sont éparpillés : près de 700000 sont en Israël, 900000 en Cisjordanie occupée (dont 92000 dans des camps), 500000 à Gaza occupée (dont 236000 dans des camps). 700000 à 1 million vivent en Jordanie (dont 245000 dans des camps). Au Liban, il y a 500000 Palestiniens dont 136000 dans les camps; en Syrie, 250000 sont tous des réfugiés dont 80000 dans les camps. Dans les pays du Golfe, 600000 Palestiniens constituent une immigration de travail plus «classique» (300000 au Koweit et 140000 en Arabie Saoudite); certains y ont acquis des postes d'ingénieurs et d'enseignants. Au total, deux millions sont réfugiés assistés par l'UNWRA, dont 800000 vivent dans des camps (chiffres de 1985).

Par-delà la dispersion et les différences importantes de situation entre un paysan de Cisjordanie occupée, un technicien du pétrole au Koweit, un ouvrier en Israël, un réfugié en Syrie ou un Palestinien de Chatila au Liban, l'identité palestinienne s'est maintenue et renforcée par un haut niveau d'éducation, un attachement à la culture palestinienne que représentent de grands écrivains comme Ghassan Kanafani ou Sahar Khalifa (2). L'OLP, depuis la moitié des années 60, constitue le symbole et le ferment d'un fort sentiment national; elle est le représentant politique incontestable de ce peuple déchiré.

Juin 82 a porté un coup très dur à l'OLP, au peuple palestinien tout entier. Les pertes ont été lourdes; l'appareil politique et administratif de l'OLP a été démantelé et en partie détruit. La communauté palestinienne du Liban, organisée de manière quasi étatique par l'OLP durant les années 70, s'est trouvée désemparée après les départs des combattants de Beyrouth en 82 et de Tripoli en 83. Quant aux Palestiniens des territoires occupés, ils ont été de plus en plus en butte à la politique sioniste de colonisation et d'annexion. La direction de l'OLP s'est trouvée éloignée du champ de bataille et de la grande masse des Palestiniens.

Cette situation difficile a provoqué un éclatement de l'OLP selon les choix stratégiques de ses différentes composantes politiques et armées. L'autonomie de chacune d'elles, caractéristique constitutive de l'OLP, s'est dramatiquement mue en affrontements, jusqu'au conflit armé de fin 83, où certaines organisations dissidentes du Fath, soutenues par l'armée syrienne, ont encerclé et bombardé Tripoli et les combattants de l'OLP liés à Yasser Arafat.

Le débat peut être schématisé comme suit. D'un côté, l'accent est mis sur la recherche d'une solution politique. Yasser Arafat accentue l'action diplomatique, renoue avec l'Egypte, conclut l'accord jordano-palestinien rompu par Hussein de Jordanie un an plus tard (février 86). En 1986, Yasser Arafat accepte la Résolution 242 de l'ONU (3) en échange de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien. De l'autre côté, le Front de salut national palestinien, regroupant les dissidents du Fath et d'autres organisations, refuse toute reconnaissance d'Israël et toute solution politique, condamne l'Egypte et la Jordanie. Les uns et les autres se réclament de l'OLP.

Les conditions de réunification de l'OLP sont-elles remplies aujourd'hui? Le président algérien Chadli le pense qui a offert sa médiation en mai dernier. La rupture opérée par Hussein accompagnée par la fermeture des bureaux de l'OLP à Ammam, l'encerclement des camps palestiniens par les miliciens d'Amal au Liban permettent des rapprochements des combattants palestiniens sur le terrain. De fait, nombre d'entre eux, des différentes organisations, sont de retour au Liban, notamment au Liban sud. Conjointement avec l'effort diplomatique — tournée de Yasser Arafat dans les capitales africaines au printemps dernier — les actions militaires ont repris en Israël et dans les territoires occupés. Un rapport israélien publié en juin 1986 recense une centaine d'actions dites «terroristes» en 1985 ciblant des objectifs militaires — patrouilles, infrastructure stratégique de l'armée israélienne. L'action récente visant Tsahal au Mur des lamentations à Jérusalem s'inscrit dans ce cadre. Dans les territoires occupés, l'action palestinienne ininterrompue et multiforme, politique, économique, culturelle, se réclamant de l'OLP et de Yasser Arafat, continue de remettre en cause la politique d'annexion et de colonisation sioniste sur la terre palestinienne. Quels que soient les hauts et les bas, les déchirements et les difficultés de l'OLP, cette réalité manifeste la profondeur et la vigueur toujours renouvelée du combat national palestinien.

L'éclatement du Liban

Voilà onze années que la guerre civile déchire le Liban, qui concentre un bon nombre de contradictions régionales. Ainsi l'exprime Georges Corm, économiste et sociologue libanais dans un livre récent, *Géopolitique du conflit libanais* : *«L'instabilité et la complexité de la situation libanaise ressortissent à celle de l'ensemble du Proche-Orient en crise. Crise ouverte au XIX* siècle par l'affaiblissement de l'Empire ottoman dû à une décadence avancée et aux ambitions coloniales des puissances européennes, crise perpétuée au XX* siècle sous diverses formes, suite à l'écroulement de l'Empire et à la création de l'Etat d'Israël»* (p. 107). *«...avec dix ans de recul, le territoire et sa population jouent le rôle d'espace symbolique, d'arène de gladiateurs (...) où s'affrontent les grands acteurs du conflit du Moyen-Orient, Soviétiques et Américains, Syriens, Palestiniens et Israéliens, Iraniens et Irakiens, etc.»* (p. 105).

Ces facteurs régionaux s'interpénètrent avec des facteurs internes d'écartèlement. Depuis 82, les uns et les autres ont joué à plein, faisant de la terre libanaise une terre de violences et de souffrances. Aujourd'hui,

le système communautaire libanais est dans l'impasse. L'équilibre coexistant entre les dix-sept communautés — les communautés catholiques (celles ne contestant pas Rome, avec les maronites, la plus nombreuse, et celles contestant Rome) et les communautés musulmanes (sunnites, chiites et druzes) — est rompu. Ce système communautaire ou confessionnel, rythme la vie quotidienne : les tribunaux religieux ont compétence pour statuer de la vie personnelle (mariage, héritage, adoption); il détermine le système éducatif propre à chaque communauté et l'accès à la fonction publique. Enfin, il a façonné le cadre institutionnel et politique selon le «Pacte national» non écrit de 1943 (4). C'est un carcan dans lequel se sont moulés les partis politiques libanais dont la plupart s'apparentent à des «blocs d'intérêts» confessionnels et locaux autour des chefs des grandes familles libanaises.

L'agression israélienne de 1982 a aggravé les contradictions inscrites dans la guerre civile depuis 1975 : bouleversements démographiques liés à l'exode des chrétiens du Chouf et de la région de Saïda, effondrement de l'économie libanaise. Le Liban n'est plus la «Suisse du Moyen-Orient», pont entre les activités de pays et bourgeoisies arabes et les financiers occidentaux et place bancaire privilégiée : alors qu'il fallait entre 2,6 et 4,5 livres libanaises pour un dollar US entre 1975 et 1982, il en fallait 10 en 84, 20 en 85 et 40 en mai 1986! L'appauvrissement généralisé a touché en premier lieu les plus défavorisés, notamment dans la communauté chiite, et parmi les centaines de milliers de Libanais déplacés. Cet effondrement économique a terriblement gonflé les milices armées, l'engagement dans une milice assurant un salaire fixe et des revenus pour la famille; ce motif a conforté les raisons idéologiques de recrutement et contribué à la militarisation généralisée des différentes communautés.

A la suite de multiples affrontements intercommunautaires violents (guerre du Chouf en 83/84 et Sud-Liban en 85), chaque communauté a tendu à occuper un territoire homogène défendu par ses milices armées (hormis la communauté sunnite). Cette réalité, jointe à l'occupation syrienne dans le Nord du Liban et dans la Bekaa et au maintien dans le sud libanais de l'armée israélienne et de son allié, «l'armée du Liban-sud», consacre l'éclatement territorial du Liban.

La diversité idéologique, propre à la société libanaise, s'est mue en éclatement idéologique exacerbé. Le «Mouvement national libanais» progressiste visant le confessionnalisme a vécu. Avec l'agression de 82, l'islamisme militant a ressurgi reflétant l'émergence de la communauté chiite démographiquement majoritaire. Et chaque communauté s'est recroquevillée sur la défense de son identité propre. Il est apparu des clivages au sein d'une même communauté : par exemple parmi les chiites, entre le mouvement Amal et les mouvements radicaux comme le Hezbollah ou le Djihad islamique. La communauté maronite elle-même est divisée. A preuve, les affrontements armés entre factions des kataëb.

L'éclatement institutionnel est lui aussi patent. Le président Amine Gemayel, discrédité par son alliance avec Israël de 82/83 n'a plus guère d'autorité. Chaque communauté cherche plus à renforcer son propre pouvoir qu'à investir les instances nationales pour gouverner le pays. Depuis bientôt un an, l'accord tripartite de cessez-le-feu et de révision institutionnelle, soutenu par la Syrie, signé entre le chef druze Walid Joumblatt, le dirigeant de Amal, Nabih Berri et Elie Hobeika, le chef des kataëb, semble en panne.

>>>><<<<

Les choses vont vite au Proche-Orient (5). Depuis que les lignes précédentes ont été commencées, Shamir remplaçant Pères à la tête du gouvernement israélien, a annoncé l'accélération de la colonisation dans les territoires occupés tandis qu'une soixantaine d'Israéliens envisagent de braver la loi du 5 août dernier (cf Chronologie) en rencontrant Yasser Arafat en Roumanie. Côté pétrole, Zaki Yamani jusqu'ici responsable de la politique pétrolière saoudienne et personnage influent de l'OPEP a été limogé : cela inaugure-t-il un renchérissement du «brut»? La Syrie est sur la sellette, «pourvoyeuse de terrorisme» selon, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dédouanée par le gouvernement français qui compte officieusement sur elle pour prévenir de futurs attentats et libérer les otages français au Liban. Des rumeurs de leur libération circulent, également suscitées par la signature d'un accord réglant le contentieux financier entre la France et l'Iran.

Si une telle issue, positive, intervient, il conviendra, comme l'a dit Joëlle Kauffmann sur FR3, de «ne pas oublier les causes du terrorisme». *La responsabilité de la France y est engagée : au passé, comme au présent, par ses intérêts financiers, ses ventes d'armes, ses ingérences politiques (la participation à la Force multinationale au Liban de 82 à 84), ses «coups terroristes» (attentats anti-Syriens ou anti-Iraniens perpétrés par ses services secrets, «révélés» à l'occasion des attentats parisiens). Une autre politique française au Proche-Orient est possible et nécessaire : elle implique l'arrêt de la fourniture d'armes, la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays concernés, le soutien explicite et actif au droit du peuple palestinien de recouvrer sa terre et un Etat et la reconnaissance de son représentant politique, l'OLP.*

Camille GRANOT

(1) cf *Stratégie pour Israël dans les années 80* dans *Revue d'études palestiniennes* n°5 d'automne 82
(2) cf *La culture palestinienne, une culture vivante* dans *Prolétariat* n°25, septembre 82
(3) Six mois après la guerre des Six jours, le 22 novembre 67, la Résolution 242 de l'ONU fait du droit à l'existence d'Israël et à sa sécurité et du «retrait des forces israéliennes des territoires occupés» les conditions d'une paix au Moyen-Orient
(4) Par le «Pacte national», le Président doit être maronite, le président du Conseil musulman sunnite et le président de la Chambre, musulman chiite
(5) Pour compléter ces points, on peut utiliser la revue récemment parue, *Les Cahiers de l'Orient*, à l'initiative de chercheurs libanais (80, rue St Dominique, 75007 Paris) et la *Revue d'études palestiniennes*

Parmi «Les 100 portes du Proche-Orient», ...LA FRANCE

Quand Alain Gresh et Dominique Vidal, chercheurs et journalistes, sélectionnent 100 mots-clés pour élucider la complexité proche-orientale, il y a le mot «FRANCE». En effet, remarquent-ils page 82 de leur ouvrage paru en mars 86 aux Editions Autrement, «Première puissance occidentale à s'implanter au Proche-Orient, longtemps concurrente de la Grande-Bretagne à laquelle l'oppose dans la région une vive lutte d'influence, la France en sera aussi la première expulsée». *L'expulsion date du 31 décembre 1946 où les derniers soldats français quittent le Levant. L'«implantation» prit plusieurs siècles, des Croisés aux «capitulations» (privilèges obtenus par la France dans l'Empire ottoman), de la construction du canal de Suez (1869) aux «conquêtes» françaises en Afrique du Nord... Avant 1914, les positions économiques de la France coloniale sont solides dans l'Empire ottoman. Après la première guerre mondiale, une fois l'Empire démantelé, la France obtient mandat sur la Syrie – Liban compris. Répression à l'encontre du mouvement national arabe et rivalité avec la Grande-Bretagne, l'autre puissance présente dans la région, marquent les décennies qui suivent jusqu'à l'expulsion de 1946.*

>>>><<<<

Espère-t-on, à Paris, reprendre pied au Proche-Orient en s'alliant exclusivement avec Israël? Le fait est que les relations franco-israéliennes ne cessent de devenir plus étroites, au point même que les experts français enseigneront à leurs collègues israéliens les secrets du nucléaire, bombe comprise, et les aideront à faire d'Israël, dans ce domaine aussi, une grande puissance. La culpabilité que ressent la France, comme les autres Etats occidentaux, après une extermination qu'elle a laissé perpétrer et la fraternité entre socialistes au pouvoir dans l'un et l'autre pays participent sans doute de cette tendance, qu'aiguisera, à partir de 1954, le conflit qui s'ouvre entre le gouvernement français et les nationalistes algériens. En appuyant l'Etat juif contre ses adversaires arabes, les dirigeants français ne sont pas loin de penser qu'ils pourraient gagner au Proche-Orient la guerre qu'ils n'arrivent pas à remporter en Algérie. C'est d'évidence la raison de la participation française à la guerre de Suez (1956). Le fiasco de l'aventure aura de redoutables conséquences : en Algérie, où il stimule l'insurrection, et au Levant, où Paris est, à l'égal de Londres, condamné à un irréversible déclin par l'hostilité que lui voue un mouvement national arabe en plein essor — et par la concurrence des Etats-Unis qui prennent en main les rênes de la région.

C'est au général de Gaulle que la France doit son retour en force. Au beau milieu de la guerre des Six Jours, dont il juge Israël responsable, le président de la République modifie en profondeur l'orientation traditionnelle du Quai d'Orsay. Après avoir condamné l'occupation de territoires arabes et l'annexion de Jérusalem par l'Etat hébreu, il sanctionnera ce dernier par un embargo sur les ventes d'armes aux *«pays de la confrontation»*. C'est de cette époque que date la phrase controversée évoquant *«un peuple sûr de lui et dominateur»*. Les successeurs du Général, Georges Pompidou puis Valéry Giscard d'Estaing, restent fidèles à cette politique proche-orientale ainsi rééquilibrée – mais non à l'embargo sur les armes à destination d'Israël, adouci dès 1969, supprimé en 1974 : la diplomatie française converge avec les diplomaties arabes quant aux conditions d'une paix durable, autorise l'OLP à ouvrir un bureau à Paris en 1975 et pousse la CEE vers la reconnaissance des *«droits nationaux palestiniens»*, en même temps qu'elle se mêle à nouveau de l'imbroglio libanais. Du côté israélien, on se plaît à souligner les contreparties économiques du «tournant» gaulliste : de fabuleux contrats avec l'Irak, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Libye, et l'Iran, le pétrole étant «échangé» contre des armes, des technologies avancées, notamment nucléaires civiles, et de nombreux biens de consommation...

La vision mitterrandiste se situera quelque part ailleurs, entre la tradition de la SFIO dont elle a retenu l'amitié avec Israël et l'atlantisme, et la tradition gaulliste dont elle perpétue l'attachement à de grands principes chers aux peuples arabes. Avec le recul, la trace de la gauche dans la region est difficile a saisir, tant elle s'avère, au fil des mois, contradictoire, sinon incohérente.

Le monde arabe, inquiet du «sionisme» prêté à François Mitterrand, est rassuré dans un premier temps : soutien du président de la République au plan Fahd, déclarations sur l'Etat palestinien faites par le ministre des Relations extérieures, qui recon-

tre même Yasser Arafat... Puis c'est la douche froide du voyage en Israël, qui permet à Menahem Begin d'atténuer son isolement diplomatique — né de l'annexion du Golan — sans que le Premier ministre israélien fasse aucune concession : il traite même vertement son hôte français, qui ose parler des droits des Palestiniens. Nouvelle remontée de l'étoile tricolore dans le ciel arabe : c'est la France qui permet à l'OLP de quitter Beyrouth assiégé par Tsahal.

Revers de la médaille de la présence militaire au Liban, la France sera prise dans l'engrenage du conflit entre les phalangistes — et leurs alliés américains — et l'opposition appuyée par Damas. Le contingent français se verra reprocher et son absence à Sabra et Chatila lors des massacres et son engagement contre les forces musulmanes, en particulier lors du bombardement de Baalbeck. Avant de quitter le pays du Cèdre, l'armée française aura pu, une seconde fois, sauver la Résistance palestinienne, cette fois du piège de Tripoli. Suivra une période de relative passivité, Paris s'effaçant derrière Washington et le plan Reagan, sans oser porter la résolution franco-égyptienne devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, et en délaissant toute initiative nationale, bilatérale, multilatérale ou européenne. Le réchauffement des rapports avec Israël, pas plus que leur reprise avec la Syrie, spectaculairement signifiée par le voyage de François Mitterrand à Damas, ne donne naissance à aucune dynamique nouvelle.

Soucieux de ne rien perdre des acquis de la France au Proche-Orient, les gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius ont réussi à préserver et, dans une certaine mesure, à faire fructifier l'héritage (économique et politique) des gouvernements précédents de la V^e^ République. En revanche, dans une conjoncture qui pouvait, notamment au lendemain de l'invasion du Liban, enclencher un processus de paix, ils n'auront pas su transformer la France — avec son principe fondamental souvent rappelé par François Mitterrand : le droit, réciproquement reconnu, du peuple israélien et du peuple palestinien à une patrie — en guide de cette marche vers un véritable règlement du conflit israélo-arabe.

■

Les 100 portes du Proche-Orient — pp. 85 à 87

CHIFFRES

ARMES (ventes)

— 50% des armes lourdes importées par le Tiers Monde le sont au Moyen-Orient dont 1/3 serait vendu par l'URSS, 1/3 par les USA, le troisième fournisseur étant la France

— Parmi les 15 premiers importateurs d'armes du Tiers Monde, 9 sont des pays du Moyen-Orient : la Syrie, 9,4% des armes importées (1^ère^ position) – la Libye, 9,2% (2^e^) – l'Arabie Saoudite, 8,2% (3^e^) – l'Egypte, 5,8% (5^e^) – l'Irak, 5,2% (6^e^) – Israël, 4,9% (7^e^) – L'Iran, 3,5% (9^e^) – la Jordanie, 2,3% (13^e^) – le Yemen du Sud, 2,2% (14^e^) selon les statistiques portant sur la période 1978/82

— 5 pays moyen-orientaux parmi les onze premiers acheteurs d'armes américaines (dans l'ordre) : Israël, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, les Emirats et le Liban

— 3 gros acheteurs d'armes soviétiques : Libye, Syrie et Irak, avec de nouveaux venus : Yemen du Nord, Koweit et même Jordanie

— 2 gros acheteurs des armes françaises : Irak et Arabie Saoudite, mais aussi des ventes en Egypte, dans le Golfe, au Liban et même en Libye

ARMEMENTS (taux d')

— 47700 dollars par an et par soldat sont dépensés en Israël, 37400 en Iran, 14900 en Irak, 11260 en Syrie, 6300 en Jordanie, 5600 en Egypte (1982)

— 15% du produit national brut sont utilisés par l'armée dans la région, soit : 38% en Israël, 21% en Irak, 15% en Syrie, 14% en Arabie Saoudite, 12% en Jordanie, 8,8% en Iran, 7,5% en Egypte (chiffres de 1982 – en Europe, de 4 à 6%)

PÉTROLE

— 37,8% des exportations de pétrole brut sont moyen-orientales en 1984 : elles étaient de 60% en 1978

— 57,8% des réserves pétrolières prouvées sur la planète se trouvent dans la région

ÉTATS-UNIS

— de 1967 à 1981, Israël a reçu 6 milliards de dollars d'aide économique des Etats-Unis et 14,5 milliards de dollars d'aide militaire. Dans le même temps, l'Egypte respectivement 5,9 et 2, la Jordanie 1 et 1

— en 1985, selon les statistiques officielles, les fonds américains se sont répartis comme suit : 2,6 milliards de dollars à Israël (48,5%) et 2,5 à l'Egypte (46,4%). Les prévisions pour 86/87 modifient cet équilibre au profit d'Israël : 4,5 pour Tel-Aviv et 3 pour l'Egypte.

CHRONOLOGIE DE 1982 A 1986

1982

Février, mars et avril : les Druzes du Golan poursuivent la grève générale contre l'annexion décidée par Israël le 14 décembre 1981. La répression est très dure contre les territoires occupés où les luttes palestiniennes se déploient avec une ampleur inégalée; les municipalités sont en grève et les maires sont destitués par Israël; l'armée et les colons sionistes s'attaquent violemment à la population palestinienne (plusieurs morts)
25 avril : le Sinaï est complètement évacué par Israël selon les termes des accords de Camp David
6 juin : commence l'invasion israélienne au Liban sous le nom *Paix en Galilée* et c'est bientôt le siège de Beyrouth par raids et bombardements aériens quotidiens
juillet : 100000 Israéliens manifestent contre la guerre à Tel Aviv
21 août : l'OLP entame l'évacuation de Beyrouth
Septembre : Reagan propose son plan de paix comportant la prise en compte de l'entité palestinienne, plan refusé par Begin qui annonce la création de nouvelles colonies dans les territoires occupés. Le sommet arabe de Fès adopte un plan de paix dit *Plan de Fès* qui réactualise les termes du plan de partage de l'ONU de 1947. Les troupes israéliennes pénètrent dans Beyrouth-ouest et les 17-18 septembre, ce sont les massacres de Sabra et Chatila. Le 21, Amine Gemayel, frère de Béchir, président assassiné quelques jours avant, est élu président du Liban. Le 20, le roi Hussein de Jordanie a proposé une *«confédération jordano-palestinienne»*.

1983

Janvier : à Tunis, Arafat rencontre Avnery et Peled, Israéliens qui militent pour le dialogue
Février : le 16^e^ Conseil national palestinien d'Alger adopte le plan de Fès et les propositions soviétiques
Avril : les négociations échouent entre Yasser Arafat et Hussein; le 10, Issam Sartaoui est assassiné au Portugal alors qu'il participe au Congrès de l'Internationale socialiste
Mai : le 17 est signé un accord israélo-libanais. La dissidence commence dans le Fath
Août-septembre : la guerre civile reprend au Liban, les Druzes prennent le contrôle du Chouf. En Israël, Begin démissionne et est remplacé par Shamir
31 octobre : commence la conférence de Genève sur le Liban
Novembre : c'est le début du siège de Tripoli par les Syriens et leurs alliés palestiniens «dissidents». Le 24, six soldats israéliens sont échangés contre près de 1500 prisonniers palestiniens détenus par Israël
Décembre : le 20, 4000 «loyalistes» de l'OLP et Yasser Arafat quittent Tripoli dans des bateaux grecs sous protection française; le 22, Yasser Arafat rencontre le président égyptien Moubarak

1984

Février : Amine Gémayel est acculé; son gouvernement doit démissionner, les milices d'Amal prennent Beyrouth-ouest; les combattants du PSP de Walid Joumblatt investissent la Montagne. Les «marines américains» quittent Beyrouth, suivis des contingents italiens et britanniques de la Force multinationale
Mars : l'accord israélo-libanais est abrogé par Amine Gémayel le 7 mars. Le gouvernement Shamir démissionne sur un vote de censure le 19. Le 27, le Fath, le FDPLP, le FPLP et le PCP signent les accords d'Aden
1^er^ avril : c'est le départ de Beyrouth des forces françaises de la Force multinationale
1^er^ mai : un gouvernement d'union nationale est formé au Liban
24 juillet : après les élections législatives en Israël, les deux grands partis forment un *«gouvernement d'union nationale»*
22-29 novembre : le 17^e^ Conseil national palestinien se tient à Ammam sans le FPLP, FDLP, le PCP et les «pro-Syriens». Yasser Arafat réélu président du Comité exécutif est reçu une semaine plus tard par le pape

1985

Janvier : Israël annonce un retrait par étapes de ses troupes du Liban
11 février : Hussein de Jordanie et Yasser Arafat adoptent une déclaration commune appelée *«accord jordano-palestinien»*
Printemps : de nouveaux massacres à Sabra et Chatila et dans d'autres camps palestiniens du Liban sont commis, du fait des miliciens d'Amal cette fois
Juin : fin du retrait israélien du Liban à l'exception de la bande frontalière au sud contrôlée par l'armée du Liban-sud du général pro-israélien Lahad
1^er^ octobre : raid de l'aviation israélienne sur le quartier général de l'OLP en Tunisie (70 morts) en «représailles» de l'assassinat de trois Israéliens dans le port de Larnaca à Chypre
7 octobre : le navire israélien Achille Lauro est détourné
Octobre : Shimon Pérès, premier ministre israélien, propose de la tribune de l'ONU, à la Jordanie, des *«négociations directes, si nécessaire sous parapluie international»*
28 décembre : signature de l'accord tripartite de cessez-le-feu et de réformes constitutionnelles au Liban entre Walid Joumblatt, Nabih Berri et Elie Hobeika

1986

Janvier : des combats se multiplient entre chrétiens au Liban aboutissant au départ de Hobeika. Amine Gemayel s'oppose à l'accord tripartite
Février : les négociations jordano-palestiniennes ne débouchent pas sur un accord et Hussein abroge l'accord jordano-palestinien le 19
25 février : mutineries des jeunes conscrits dans les unités de police en Egypte

1er mars : Murphy écarte la participation de l'OLP à une conférence internationale
5 mars : le Jihad islamique annonce la mort de Michel Seurat: le 8, 4 journalistes d'A 2 sont enlevés
11 mars : arrestations collectives en Cisjordanie et à Gaza de militants palestiniens
22 mars : l'Espagne accorde un statut diplomatique à l'OLP
24 mars : affrontements US/Libye dans le golfe de Syrte
30 mars : les cours du pétrole sont autour de 10 dollars le baril
15 avril : raid US contre la Libye
16 avril : attentats en Syrie
5 mai : visite du président syrien Assad en Jordanie
Mai : bruits persistants d'une attaque israélienne contre la Syrie
Fin mai : le président algérien Chadli offre sa médiation pour la réunification de l'OLP
Juin : les miliciens d'Amal encerclent les camps palestiniens du Liban, Chatila et Borj el Brajneh
Printemps 86 : Yasser Arafat accepte la Résolution 242 de l'ONU en échange de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien
Juillet : expulsion de Jordanie de Abou Jihad, dirigeant de l'OLP, et fermeture de 25 bureaux de l'OLP à Ammam
Août : rencontre d'Ifrane entre Péres, premier ministre israélien, et Hassan II du Maroc
5 août : adoption d'une loi israélienne interdisant les contacts entre les citoyens israéliens et l'OLP sous peine de 3 ans de prison ferme

« MANIFESTE » DU HEZBOLLAH (extraits)

16 février 1985

Qui sommes-nous et quelle est notre identité?

Nous sommes les fils de l'Oumma du Hezbollah dont Dieu a rendu victorieuse l'avant-garde en Iran où elle a réussi à rétablir les bases d'un Etat islamique central dans le monde. Nous obéissons aux ordres d'une seule direction, sage et juste, celle du Fakih tuteur, réunissant en lui toutes les conditions requises : l'imam, l'ayatollah grandissime, Rouhallah Moussawi Khomeini, que Dieu le garde!

En vertu de ce qui précède, nous ne sommes pas, au Liban, un parti organisé et clos. Nous ne formons pas, non plus, un cadre politique étriqué. Nous sommes une Oumma reliée aux musulmans du monde entier par le lien doctrinal et religieux solide de l'islam. (...)

Nous proclamons en toute franchise et clarté que nous sommes une Oumma qui ne craint que Dieu et qui ne saurait tolérer l'injustice, l'agression et l'humiliation. L'Amérique, ses alliés du Pacte atlantique ainsi que l'entité sioniste usurpatrice de la terre sacrée de la Palestine islamique nous ont agressés et nous agressent en permanence. Ils agissent en vue de nous humilier continuellement.

C'est pourquoi nous sommes, de plus en plus, en état d'alerte permanente afin de faire échec à l'agression et pour défendre notre religion, notre existence, notre dignité. Ils ont attaqué notre pays, détruit nos villages, égorgé nos enfants, violé nos sanctuaires et ont installé au-dessus de nos têtes des hommes qui ont commis des massacres horribles à l'encontre de notre Oumma. Ils ne cessent d'accorder leur appui à ces bouchers alliés d'Israël et nous empêchent de décider de notre avenir selon notre choix. (...)

Nous l'annonçons en toute vérité : les fils de la Oumma du Hezbollah savent bien qui sont leurs ennemis principaux dans cette région. Ce sont Israël, l'Amérique, la France et les Kataëb. Les fils de notre Oumma sont à présent en état de confrontation croissante avec eux et ce, jusqu'à la réalisation des objectifs suivants :

— L'expulsion d'Israël définitivement du Liban, comme première étape sur la voie de son anéantissement final et de la libération de Jérusalem des griffes de l'occupation.

— L'expulsion de l'Amérique, de la France et de leurs alliés définitivement du Liban et la cessation de toute influence de n'importe quel Etat colonialiste dans ce pays.

— La soumission des Kataëb à un pouvoir juste et leur mise en jugement, tous, pour les crimes qu'ils ont commis envers les musulmans et les chrétiens avec l'encouragement de l'Amérique et d'Israël.

— Permettre à tous les fils de notre peuple de déterminer leur avenir et de choisir en toute liberté la forme de gouvernement qu'ils désirent. Nous les invitons à opter pour le régime islamique qui seul est apte à assurer la justice et la dignité à tous. Seul, le régime islamique pourra empêcher toute nouvelle tentative d'infiltration impérialiste dans notre pays.(...)

Nous voulons que les opprimés et l'ensemble des hommes puissent étudier le message divin capable d'apporter la justice, la paix et la tranquillité au monde... C'est pour cette raison que nous ne voulons imposer l'islam à quiconque. Comme nous détestons que les autres nous imposent leurs convictions et leurs systèmes politiques. Nous ne voulons pas que l'islam règne au Liban par la force à l'instar du maronitisme politique aujourd'hui. Le minimum que nous puissions accepter pour parvenir par les voies légales à concrétiser les ambitions dont nous sommes porteurs est de sauver le Liban de sa dépendance à l'égard de l'Occident et de l'Orient, de mettre un terme définitif à l'occupation sioniste de ses terres et d'adopter un régime librement voulu par le peuple.(...)

■

COMMENT LA CHINE VOIT LE MONDE

Où en est la politique internationale de la Chine? Quelle analyse fait-elle du monde en cette seconde moitié des années 80? Quelles orientations guident sa politique étrangère? Tenter de répondre à ces questions est d'autant plus important que la politique chinoise est souvent présentée en France de façon simpliste, voire déformée, tantôt situant la Chine en connivence, voire en alliance, avec les Etats-Unis, tantôt insistant sur le développement rapide de ses relations avec l'URSS pour parler de réconciliation.

De l'étude des documents chinois comme des entretiens qu'a eus la délégation du PAC en Chine, en août, avec des responsables du Parti communiste chinois, des chercheurs de l'Institut de recherche sur l'économie mondiale et de l'Institut de recherche sur les problèmes internationaux, ressortent des analyses et orientations plus complexes, en prise sur les réalités et contradictions du monde contemporain.

>>>>><<<<<

L'exposé le plus récent et le plus complet de la politique étrangère *«indépendante et pacifique»* de la Chine a été présenté en mars 86 devant l'Assemblée populaire nationale par le premier ministre Zhao Ziyang (document en annexe). Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, en soulignait devant l'Institut royal des Affaires internationales de Grande-Bretagne, le 12 juin dernier, les trois axes principaux : *«La Chine soutient tout ce qui est dans l'intérêt de la paix et de la stabilité mondiales et s'oppose à tous les actes d'hégémonisme, d'où qu'ils viennent et sous quelque forme que ce soit; la Chine ne dépendra jamais d'aucune superpuissance, ni ne conclura d'alliance avec aucun des deux côtés, et elle souhaite développer des relations d'amitié avec tous les pays du monde sur la base des cinq principes de coexistence pacifique; la Chine se tient fermement aux côtés des pays du Tiers Monde pour défendre la justice».*

DÉFENDRE LA PAIX

La défense de la paix revient en leitmotiv dans toutes les analyses et orientations. Cet objectif est sans cesse présenté comme un besoin essentiel pour assurer le développement économique et social en Chine et dans le monde. Défendre la paix signifie tout d'abord qu'elle est menacée, essentiellement par la confrontation et la rivalité des deux superpuissances, que traduisent en particulier la poursuite de la course aux armements et les affrontements régionaux entre elles. La reprise du dialogue qu'ont manifestée le sommet de Genève de 1985 et les négociations sur le désarmement est accueillie favorablement, tout en soulignant que ce qui compte n'est pas les discours mais les actes. Chaque superpuissance poursuit ses ingérences et agressions contre d'autres pays et continue à rechercher la suprématie globale, en particulier militaire. Ce n'est pas la recherche de l'équilibre qui est moteur de la rivalité, mais la recherche de la supériorité.

Les analyses chinoises soulignent les changements qui se sont produits dans les rapports entre les deux superpuissances : de la fin de la seconde guerre mondiale à la fin des années 60, les Etats-Unis avaient lancé une série de défis à l'Union soviétique; dans les années 70, la situation était inversée; les années 80 sont marquées par une nouvelle offensive des Etats-Unis. Par ailleurs, sur le plan de la stratégie militaire, la stratégie d'offensive nucléaire a peu à peu été remplacée ces dernières annees par une stratégie nouvelle, à la fois offensive et défensive, ce dont témoignent aussi bien le programme d'Initiative de défense stratégique (IDS) de Reagan que la mise au point d'armes stratégiques de défense pour l'URSS. Dans les deux pays, la recherche scientifique et technologique est de plus en plus liée aux industries d'armements. Aux Etats-Unis, le programme de «guerre des étoiles» en témoigne. En URSS, la stratégie de développement accélérée élaborée depuis l'accession de Gorbatchev au pouvoir vise à combler le

retard économique par rapport aux USA, qui risque de déboucher à terme sur un écart des forces militaires.

On trouve là les raisons qui amènent l'URSS à être plus pressante sur le désarmement et, au contraire, les Etats-Unis à être moins pressés. Cela explique, de même, l'insistance que mettent les Soviétiques à l'arrêt du programme IDS, comme l'importance qu'y attache Reagan malgré le gigantisme des dépenses qu'il entraîne et les résistances qu'il rencontre parmi les parlementaires américains.

Même si à l'horizon de la fin du siècle les USA peuvent atteindre la suprématie militaire du fait de leur supériorité économique et technologique, dans l'immédiat, comme dans un avenir proche, aucune des deux superpuissances ne semble pouvoir rompre l'équilibre des forces stratégiques ni courir le risque de déclencher une guerre. Voilà qui rend possible une longue période au cours de laquelle les risques de guerre peuvent être efficacement combattus, ce qui amène la Chine à ne plus parler de guerre inévitable comme elle le faisait au milieu des années 70. D'autant que le mouvement pour la paix a connu et connaît un important développement dans le monde, aussi bien dans le Tiers Monde (ce que manifeste en particulier le mouvement non-aligné), qu'en Europe (de l'Ouest comme de l'Est), au Japon, en Océanie... Les efforts conjugués des peuples et des différentes forces de paix peuvent sauvegarder la paix mondiale.

Ces analyses sur la rivalité des deux superpuissances mènent la Chine à insister avec force sur son refus de toute alliance avec l'une comme avec l'autre. Il ne s'agit ni de s'allier avec les USA contre l'URSS, ni de revenir à l'alliance des années 50 avec l'URSS. Cela ne serait favorable ni à la défense de la paix ni à l'action pour le progrès de l'humanité.

Une telle orientation ne conduit en rien la Chine à rejeter l'amélioration de ses relations bilatérales avec les USA et avec l'URSS, sur la base des cinq principes de coexistence pacifique. Dans son interview du 2 septembre à la télévision américaine *CBS News*, Deng Xiaoping, tout en se prononçant pour une amélioration des relations sino-américaines, en a souligné le principal obstacle, la question de Taïwan, de la réunification de la Chine. Malgré leurs promesses lors de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, les Etats-Unis n'ont jamais cessé d'intervenir à Taïwan, en particulier depuis l'adoption du *Taïwan Relations Act*, à la fin du mandat de Carter. La Chine propose de commencer par mettre en œuvre les *«trois échanges»* (courrier, commerce, liaisons aériennes et maritimes) afin d'approfondir la compréhension mutuelle et de créer les conditions de pourparlers sur les moyens de la réunification, sur la base du principe *«un Etat, deux systèmes»* qui a permis l'accord avec la Grande-Bretagne pour la restitution de la souveraineté sur Hong-Kong en 1997.

En ce qui concerne les relations sino-soviétiques, la Chine souligne les trois obstacles qui nuisent aux bonnes relations et qui tous menacent la sécurité de la Chine (importance des troupes soviétiques à la frontière chinoise, occupation de l'Afghanistan, soutien à l'occupation vietnamienne du Cambodge). Deng Xiaoping insiste sur le fait que le soutien à l'agression vietnamienne contre le Cambodge, sans lequel cette agression serait impossible, est le principal de ces obstacles. D'où l'accueil favorable mais prudent au discours de Gorbatchev à Vladivostok en juillet qui, quoique comportant du nouveau et du positif, élude cette question. Dès lors où cet obstacle serait levé pourraient être normalisées les relations d'Etat à Etat entre les deux pays.

Un grand intérêt se manifeste en Chine pour les réformes, en particulier économiques, que tente de mettre en œuvre Gorbatchev. Il se traduit en études et enquêtes des chercheurs des différents instituts. Ils soulignent que la situation objective de l'économie soviétique pousse à la réforme du modèle, issu essentiellement des années 30, qui se heurte à une série de contradictions, de blocages et de défis qui se sont concrétisés en un net ralentissement de la croissance : relations monnaie–marchandises, entreprises–Etat, industrie lourde–industrie de biens de consommation, qualité–quantité, faiblesse de l'initiative et du rôle créateur des masses, défi de la révolution technologique et de son utilisation, pressions pour l'élévation du niveau de vie, militarisation croissante de l'économie du fait de la course aux armements... Sans réformer le système, l'URSS risque de devenir une puissance de seconde catégorie, inférieure au Japon. Pour autant, des facteurs subjectifs freinent la réforme et peuvent même l'entraver. La course aux armements, la militarisation de l'économie et le poids de l'armée jouent en particulier un rôle essentiel et peuvent empêcher toute réorientation vers le développement de la consommation. Gorbatchev doit par ailleurs tenir compte du poids de la bureaucratie, des intérêts des différentes couches, de la sclérose idéologique. L'ensemble de ces éléments amène à estimer que l'URSS est, depuis quelques années, à un tournant sur les plans intérieur comme international. Des évolutions se font jour également dans les relations entre URSS et pays de l'Europe de l'Est. Même si l'URSS continue de vouloir contrôler et maîtriser ces pays, elle est incapable de satisfaire leurs besoins économiques et doit tenir compte des réformes qu'ils ont engagées pour modifier le modèle soviétique qui s'est avéré incapable d'assurer leur développement. Dans les pays d'Europe de l'Est apparaît irréversible la tendance à définir des voies adaptées à leurs réalités.

AUX CÔTÉS DU TIERS MONDE

Le combat pour défendre la paix, contre l'hégémonisme et la rivalité des deux superpuissances, la Chine n'est pas seule à le mener. Elle se situe résolument aux côtés du Tiers Monde dont elle fait partie. Cette orientation se traduit en soutien des luttes populaires, de l'Afrique du Sud à l'Afghanistan, du Nicaragua — auquel la Chine vient d'accorder une aide de 20 millions de dollars — au Cambodge. Elle se concrétise en appui des revendications économiques et politiques du Mouvement des non-alignés, du groupe des 77 de l'ONU, des organisations régionales de coopération entre pays du Tiers Monde.

Tout en soulignant la croissance de la place du Tiers Monde dans l'économie internationale tout au long des années 60 et 70, et la situation commune des pays qui le composent, face à l'impérialisme, les Chinois analysent les difficultés et reculs enregistrés en particulier depuis le début des années 80 : blocage du développement économique, arrêt de la croissance de la production par habitant, conflits et guerres entre pays. Cette situation du Tiers Monde tient à des facteurs à la fois exogènes et endogènes.

Les facteurs exogènes relèvent de l'ancien ordre économique international, dans lequel le Tiers Monde est dépourvu de pouvoirs, et des conséquences de la crise économique internationale, en particulier du fait des politiques des pays développés reportant sur le Tiers Monde nombre de conséquences de leurs crises. De très lourdes pressions sont exercées sur les pays du Tiers Monde, telles celles du FMI. Les cours des matières premières ont fortement baissé, atteignant leur niveau le plus bas depuis la seconde guerre mondiale. Le prix du pétrole a nettement diminué, entraînant une perte de 60 à 70 milliards de dollars pour les pays producteurs. L'endettement du Tiers Monde a atteint 1 000 milliards de dollars, le service de la dette dépassant pour nombre de pays leurs recettes d'exportation. Les flux de capitaux des pays développés vers le Tiers Monde se sont ralentis, amenant une situation dans laquelle les pays du Sud versent, au titre du service de la dette, plus qu'ils ne reçoivent en aides ou prêts. Les mesures protectionnistes prises par les pays développés à l'encontre des productions des pays du Tiers Monde se sont multipliées, ralentissant le développement, en particulier des nouveaux pays industrialisés. Plus généralement, les pays développés ont complètement bloqué les négociations Nord-Sud. Les ingérences et interventions économiques, politiques, militaires des deux superpuissances ont eu tendance à s'accentuer.

Ces facteurs exogènes se combinent à des facteurs endogènes. A ce titre, est essentiel l'échec des systèmes économiques mis en place dans la plupart des pays du Tiers Monde. Après leur accession à l'indépendance, beaucoup de pays ont étatisé les entreprises étrangères. Dans le domaine agricole, ils sont souvent passés trop rapidement à la coopération collective, sans tenir compte de la situation concrète. En matière commerciale, beaucoup ont confisqué les biens des marchands. La coopération entre pays du Tiers Monde — coopération Sud-Sud — a également rencontré des difficultés ces dernières années, du fait des différences idéologiques entre les pays, des orientations divergentes des politiques extérieures, des écarts de structures économiques, des différences de situations économiques. Ainsi, pour les pays d'Amérique latine, le problème principal est celui de l'endettement; c'est la question des productions alimentaires pour les pays d'Afrique et le protectionnisme pour les pays d'Asie. La coopération Sud-Sud est aujourd'hui en situation de stagnation. Elle n'a pu empêcher la baisse des cours des matières premières.

Cependant, des évolutions se dessinent pour faire face à cette situation. Nombre de pays du Tiers Monde recherchent leur propre voie et des politiques s'adaptant à leurs réalités. Les politiques de réajustement basées sur la diversification des productions, l'attention portée à l'exportation et à la réforme des entreprises d'Etat ont obtenu quelques succès. Un nombre croissant de pays développent leurs relations avec des pays à la fois occidentaux et orientaux plutôt que de se lier à un seul côté. La coopération Sud-Sud tend à devenir plus souple. La coopération bilatérale est principale, mais la coopération régionale tend à progresser. C'est un moyen essentiel pour que les pays du Tiers Monde combattent le blocage des négociations Nord-Sud et la politique des pays développés. Les pays du Tiers Monde ont des aspirations communes à l'indépendance de leurs économies nationales, à la construction d'un nouvel ordre économique international. Ils ont la possibilité de s'entraider. Les bases économiques d'une coopération existent. Le rôle actuel et à venir du Tiers Monde est essentiel.

Pierre BAUBY

>>>>><<<<<

DOCUMENT

LES 10 PRINCIPES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le 25 mars 1981, le premier ministre Zhao Ziyang a défini devant l'Assemblée populaire nationale, les 10 principes fondamentaux de la politique étrangère :

Premièrement, la Chine, partant des intérêts fondamentaux à long terme de son peuple et des autres peuples du monde, considère que ses activités extérieures ont pour objectifs fondamentaux la lutte contre l'hégémonisme, la sauvegarde de la paix mondiale, le développement de la coopération amicale avec les autres pays et la prospérité économique commune.

Deuxièmement, la Chine estime que tous les pays du monde, qu'ils soient grands ou petits, ri-

ches ou pauvres, puissants ou faibles, sont égaux et elle s'oppose fermement à ce que les pays qui sont grands, riches et puissants, oppriment ceux qui sont petits, pauvres et faibles. Les problèmes des différents pays doivent être réglés par leur peuple. Quant aux problèmes mondiaux, ils doivent être réglés par consultations entre tous les pays et non par le diktat des superpuissances. La Chine ne pratiquera jamais l'hégémonie et elle s'oppose fermement à l'hégémonisme d'où qu'il vienne et quelle que soit sa forme.

Troisièmement, la Chine conservera à tout moment et en toutes circonstances son indépendance : elle définit son attitude et sa politique vis-à-vis des événements internationaux en faisant la distinction entre ce qui est juste et ce qui est injuste. Son critère pour juger de chaque événement, c'est l'utilité de ce dernier pour la sauvegarde de la paix mondiale, le développement de la coopération amicale internationale et la prospérité économique mondiale.

Quatrièmement, la Chine ne s'alignera jamais sur une superpuissance quelle qu'elle soit et elle ne contractera jamais d'alliance ni n'établira de relations stratégiques avec l'une ou l'autre des deux superpuissances. Ce que la Chine recherche, c'est un développement régulier des relations sino-américaines sur la base d'un strict respect des principes affirmés dans les communiqués sino-américains; c'est une amélioration effective des relations sino-soviétiques dans un processus marqué par des gestes concrets en vue de lever les trois obstacles à cette amélioration.

Cinquièmement, la Chine observe les cinq principes — respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques, coexistence pacifique — et s'applique, sur cette base, à établir, à restaurer ou à développer des relations normales avec les autres pays du monde et à vivre en bons termes et coopérer dans l'amitié avec eux; elle ne définit pas son attitude — qu'il s'agisse de rapprochement ou d'éloignement, de sympathie ou d'antipathie - en fonction de la différence ou de l'identité de système social et d'idéologie. La Chine s'oppose fermement à l'occupation par n'importe quel pays du territoire d'un autre pays et à l'intervention dans ses affaires intérieures sous prétexte d'identité ou de différence de système social et d'idéologie. La Chine s'oppose fermement à toute forme de terrorisme et elle considère que ce problème ne pourra être radicalement résolu que par l'extirpation de ses causes sociales et politiques.

Sixièmement, la Chine, pays du Tiers Monde, considère le renforcement et le développement de la solidarité et de la coopération avec les pays du Tiers Monde comme le fondement de con activité extérieure. Elle s'oppose fermement à l'impérialisme, au colonialisme et au racisme et soutient la juste lutte des pays du Tiers Monde pour la conquête et la sauvegarde de leur indépendance nationale. La Chine soutient les pays du Tiers Monde dans leurs efforts en vue du développement de leur économie nationale, de l'amélioration des relations Nord-Sud et du développement de la coopération Sud-Sud. Elle espère vivement voir les pays du Tiers Monde renforcer leur solidarité et résoudre pacifiquement leurs litiges par voie de consultations amicales et elle s'oppose à la mainmise et à l'intervention des forces étrangères.

Septièmement, la Chine s'oppose à la course aux armements ainsi qu'à son extension à l'espace. Elle a préconisé dès son premier essai nucléaire l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires, et a proclamé que quels que soient le moment et les circonstances, elle ne serait jamais la première à utiliser l'arme nucléaire. Le problème primordial de l'heure, c'est que les deux superpuissances doivent prendre l'initiative de réduire, dans de fortes proportions, leurs armements nucléaires afin de créer les conditions nécessaires au désarmement nucléaire de tous les autres pays nucléaires. La Chine préconise, en outre, l'interdiction générale et la destruction totale des armes chimiques ainsi qu'une réduction considérable des armements conventionnels parallèlement à celle des armes nucléaires.

Huitièmement, la Chine poursuit une politique à long terme d'ouverture sur l'extérieur et s'applique à élargir et développer sans cesse les échanges et la coopération économique, commerciale et technique avec les divers pays du monde sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuel. La politique d'ouverture de la Chine est orientée vers le monde entier, c'est-à-dire aussi bien vers les pays capitalistes que vers les pays socialistes; aussi bien vers les pays développés que vers les pays en voie de développement.

Neuvièmement, la Chine observe les buts et les principes fixés par la Charte de l'ONU, soutient le travail que cette commission accomplit dans différents domaines conformément à l'esprit de la Charte et prend une part active aux activités menées par les Nations unies ainsi que par leurs organismes spécialisés dans l'intérêt de la paix et du développement du monde. La Chine adhère à toutes sortes d'organisations internationales, développe activement une activité diplomatique multilatérale s'efforce de promouvoir la coopération entre les divers pays dans différents domaines.

Dixièmement, la Chine attache une grande importance aux échanges avec les peuples des différents pays. Elle encourage et soutient les échanges et la coopération avec les autres pays au niveau des groupements de masses, des organisations populaires et des personnalités des divers milieux dans les domaines économique, culturel, éducatif, scientifique et technique, journalistique, sanitaire, sportif et autres en vue d'approfondir la compréhension mutuelle entre les peuples de tous les pays et renforcer leur amitié. ■

SOMMAIRE

Code de nationalité 3
- CAIF : le projet de code, «un esprit raciste, discriminatoire et élitiste» 5
- H. Leclerc (LDH) : «une nouvelle forme de citoyenneté» 6
- M.H. Abdallah (J'y suis, J'y reste) : «les libertés, ça nous intéresse» 8

Bonnes feuilles de «Nouveau voyage à l'intérieur du PCF» de Michel Cardoze 10

Dossier Proche-Orient : Quelles nouvelles donnes? 14
Documents : ...La France au Proche-Orient 19
Quelques chiffres 20
Chronologie : 1982-86 21
Manifeste du Hezbollah (extraits) 22

Comment la Chine voit le monde 23

Abonnez-vous à :

Flash Alternative
hebdomadaire

et TRAVAILLEURS
mensuel

Je désire
- ☐ prendre contact avec le PAC
- ☐ recevoir en spécimen un numéro de TRAVAILLEURS
- ☐ m'abonner un an (200,00 F) ☐ six mois (110,00 F)

Nom et prénom .....

Adresse et code postal .....

.....

Entreprise .....

A retourner à : PRESSE D'AUJOURD'HUI – B.P. 90 – 75962 Paris Cedex 20

Travailleurs : B.P. 90, 75962 Paris Cedex 20 – Tél. : (1) 43 66 71 53 – Directeur de publication : M. Cuisinier
Abt un an : 200,00 F – Commission paritaire n°10402 – Imp. Presse d'Aujourd'hui : B.P. 90, 75962 Paris Cedex 20